



LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE VENDREDI 30 JUILLET 2004

Une Amérique sûre, prospère et respectée

Un engagement ferme du candidat démocrate John Kerry

ALEXANDRE SIROIS
ET RICHARD HÉTU

La Presse et
collaboration spéciale

■ BOSTON — À l'issue de la première convention politique de l'après-11 septembre, John Kerry s'est engagé hier soir à construire une Amérique sûre et prospère à l'intérieur de ses frontières et « respectée et pas seulement crainte » à l'étranger.

« L'avenir n'appartient pas à la peur. Il appartient à la liberté », a déclaré le sénateur de 60 ans lors du discours le plus important de sa carrière, celui de son inauguration comme candidat officiel du Parti démocrate.

Tenant de convaincre les électeurs américains qu'il peut avantageusement remplacer George W. Bush comme commandant en chef, Kerry a promis de bâtir « une armée américaine plus forte » et de ne pas se laisser dicter par quiconque, « nation ou institution internationale », sa politique en matière de sécurité nationale.

« J'ai défendu ce pays comme jeune homme et je le défendrai comme président », a déclaré Kerry, qui doit combler un retard dans les sondages face au président sortant sur les questions de sécurité nationale.

« Soyons clairs: je n'hésiterai jamais à utiliser la force quand il le faudra. Toute attaque sera suivie d'une réponse rapide et assurée », a ajouté le candidat démocrate, qui a souvent reproché au chef de la Maison-Blanche d'avoir envahi l'Irak en dépit de la désapprobation internationale.

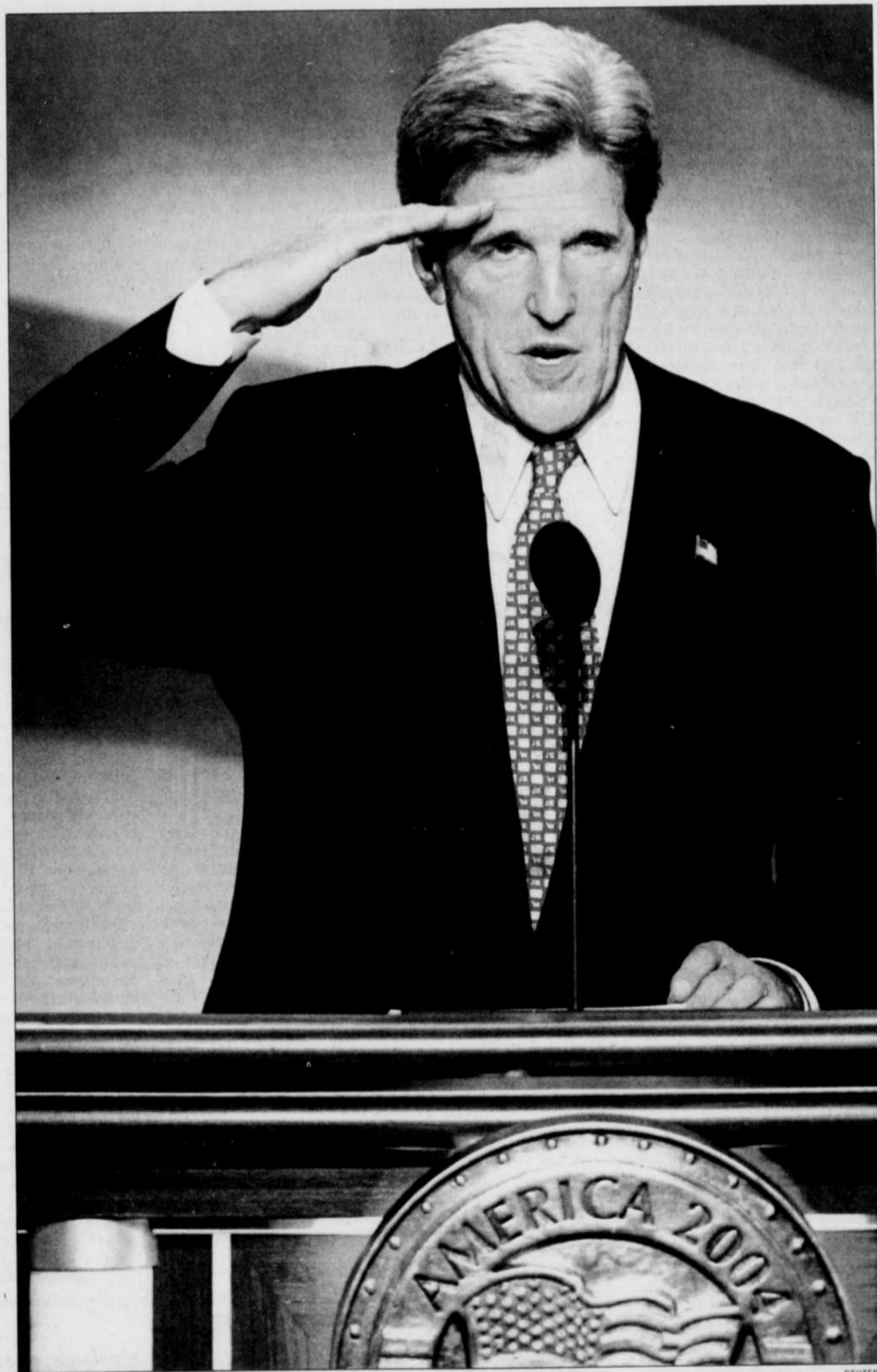
Kerry a néanmoins souligné le besoin d'alliances internationales fortes, pour dire aux terroristes: « Vous allez perdre et nous allons gagner. »

Kerry n'a pas remis en cause l'intervention contre le pays de Saddam Hussein — il a voté en faveur de la guerre —, mais il a critiqué l'approche de l'administration Bush dans ce dossier qui pourrait avoir une importance déterminante dans l'élection présidentielle du 2 novembre, « la plus importante de ma vie », selon les mots du candidat démocrate.

« En ces temps périlleux, il y a une bonne façon et une mauvaise façon d'être fort, a déclaré Kerry. La force est bien plus que des mots menaçants. Après des décennies d'expérience en matière de sécurité nationale, je connais la portée de notre pouvoir et je connais le pouvoir de nos idées. Nous

Voir AMÉRIQUE en A 2 >

À LIRE AUSSI :
■ Guérilla républicaine Page A 5



John Kerry a voulu donner l'image d'un candidat capable de devenir un « président de guerre » en faisant le salut militaire à ses vieux compagnons d'armes de la guerre du Vietnam réunis à ses côtés sur la tribune.



Michel Vastel
Mvastel@lesoleil.com

Accouchement difficile

Faute de s'entendre sur un plan commun de réforme de la santé publique au Canada, les provinces sont revenues au plus pressant et au plus facile: réclamer plus d'argent à Ottawa! Elles en sont rendues au point où elles prêcheront demain la diversité des solutions retenues par les unes et les autres, et elles parleront non pas d'une, mais de deux réunions avec Paul Martin pour y parvenir.

Le tout jeune Conseil de la fédération aura finalement accouché d'une souris, ne décidant rien du tout et se contentant de très vagues « consensus ». Au plan précis du gouvernement fédéral de réduire les temps d'attente pour certains types de chirurgies et de lancer un véritable programme de soins à domicile, les provinces répondront qu'elles poursuivront leurs réformes comme elles l'entendent. Au lieu de faire rapport des progrès réalisés au gouvernement fédéral, elles le feront à leurs populations respectives. Et, bien sûr, elles continueront d'adhérer aux cinq principes de la Loi nationale sur la santé, bien que certaines n'en veuillent pas moins faire de la place au secteur privé.

Bref, c'était l'embrouille totale hier soir à Niagara-on-the-Lake et les fonctionnaires ont planché toute la nuit sur un « Communiqué » qui, peut-être, sera rendu public aujourd'hui.

Sur la question de la reddition des comptes, Jean Charest était bien fier de se présenter hier avec une liste de tous les documents disponibles dans les sites Internet de son gouvernement. Mais outre que certains rapports statistiques étaient vieux de 10 ans, d'autres portaient sur des sujets aussi ésotériques que l'herbe à poux ou les effets du bronzage sur la peau, ou fournissaient des « Trucs pour amoureux fûtés » (sic)! Cela ne faisait pas très sérieux...

Quant à la contribution fédérale aux coûts de la santé publique au Canada, tous les premiers ministres s'entendent pour dire que les 9 milliards \$ sur cinq ans promis par Paul Martin « ne sont pas suffisants », mais aucun d'entre eux n'était capable d'avancer un chiffre plus précis. Les provinces en reviennent toujours à la recommandation de Roy Romanow de porter la contribution fédérale à 25 % des coûts admissibles. Même cette règle ne semble pas facile à appliquer:

Voir ACCOUCHEMENT en A 2 >

À LIRE AUSSI :
■ Effort de plus demandé Page A 7

SOMMAIRE

Agenda	B 6	Loteries	A 2
Bandes dessinées	B 7	Météo	S 16
Bourses	C 4	Mot mystère	B 7
Bridge	S 14	Mots croisés	B 7
Décès	C 6	Petites annonces	S 12
Horoscope	B 7	Télévision	B 4

LA MÉTÉO

Maximum 31, minimum 18

Ciel variable en matinée, passages nuageux en après-midi. Vents légers. Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 129,1 mm Lan dernier: 125,3 mm
Cet été: 369,1 mm L'été dernier: 293,6 mm

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° 210
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTRÉAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 2765700075

STATISTIQUE CANADA

Québec stressée! « Really? »

VALÉRIE GAUDREAU
VGaudreau@lesoleil.com

■ Ainsi, les résidents de la paisible ville de Québec seraient les plus stressés au pays, selon Statistique Canada. Est-ce à cause de la circulation, du travail, du vieillissement de la population ou de l'humeur de Dame Nature? Peut-être. Mais peut-être est-ce tout simplement parce que la question posée a souffert du passage de l'anglais au français.

Le fait que Québec soit la ville la plus stressée au Canada, résultat d'une étude de Statistique Canada dont LE SOLEIL faisait état hier, en aura surpris plus d'un. À un point tel qu'à la direction Santé-Québec de l'Institut de la statistique du Québec, on tente une explication... linguistique!

« Il semble qu'à première vue, il y a peut-être quelque chose dans la façon dont la question a été posée en français et en anglais », soutient la coordonnatrice de projets Carole Daveluy. Selon elle, la traduction de la question posée par Statistique Canada a pu avoir un impact sur les résultats.

Les gens de Québec ont répondu à 33 % avoir « assez ou extrêmement » de stress dans leur vie quotidienne, bien au-delà des métropoles moins tranquilles comme Montréal (28,9 %) et Toronto (23 %) et plus que la moyenne canadienne de 26,4 %. En anglais, poursuit Mme Daveluy, les sondés avaient parmi les choix de réponse une échelle dont l'avant-dernier niveau faisait état de journées « quite a bit stressful », alors que l'équivalent français était « assez stressantes ». En anglais, explique-t-elle, « quite a bit » signifie « passablement », alors qu'en français, « assez » peut être considéré comme « un peu ». Les citoyens de la seule ville presque

uniquement francophone sondée auraient donc pu minimiser la réponse et ainsi faire gonfler le niveau de stress réellement vécu.

Une interprétation que ne rejette pas l'analyste principal chez Statistique Canada, Marc Hamel. « Nous ne sommes pas une science rayon X, illustre-t-il. Tout est possible. » Et ce, dit-il, même si Statistique Canada veille à éviter tout biais possible lors des traductions. Selon lui, au-delà de cette question de langue, ce qui a pu étonner dans les résultats tient plutôt au caractère subjectif de ce type de question, basée sur « l'autoévaluation ».

Voir STRESSÉE en A 2 >

DEMAIN DANS LE SOLEIL

L'abc du panier à pique-nique



Profitez d'un carnet de conseils et de coups de cœur pour casser la croûte en plein air. Sur la nappe à carreaux ou à rayures, le sandwich classique jambon-fromage s'exotise et s'éclate sur une fournée de pains baguette, ciabatta et multigrains.

Dans le cahier Style

Les plages à Québec



Même si les journées chaudes n'ont pas été si nombreuses cette année, il y a eu et il y aura encore de très bons moments à passer à la plage. Et la région de Québec a beaucoup plus à offrir qu'on pourrait le croire à cet égard !

Dans les pages Actualités

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES

AMÉRIQUE

Suite de la Une

avons besoin d'une Amérique qui soit de nouveau un exemple dans le monde. Nous avons besoin d'être respectés et pas seulement craints.»

Promettant d'entrée de jeu de « restaurer la confiance et la crédibilité de la Maison-Blanche », Kerry a tenté plus tard de répondre aux attaques des républicains qui le traitent de gironette.

« Je sais qu'il s'en trouve pour me reprocher de voir les nuances — et je les vois —, car certaines questions ne sont tout simplement pas si simples, a-t-il déclaré. Il ne suffit pas de dire qu'il y a des armes de destruction massive en Irak pour qu'il en soit ainsi. Il ne suffit pas de dire qu'on veut faire la guerre en économisant pour que cela se réalise. Il ne suffit pas de proclamer mission accomplie pour que cela devienne réalité.»

Kerry a revendiqué les valeurs du patriotisme et de l'optimisme, exhortant les Américains à s'affranchir de leur dépendance au pétrole du Moyen-Orient.

« Je veux une Amérique qui compte sur son ingéniosité et son innovation — non pas sur la famille royale saoudienne », a-t-il déclaré.

Kerry s'est engagé à « appliquer immédiatement » les recommandations de la commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001.

« Je réformerais le système du renseignement, de sorte que nos politiques soient guidées par les faits, et que les faits ne soient pas dénaturés par la politique, a-t-il dit. En tant que président, je ramènerai la tradition éprouvée de ce pays : les États-Unis d'Amérique n'entrent jamais en guerre parce qu'ils le veulent, mais parce qu'ils doivent y aller.»

Malgré la reprise économique, Kerry a soutenu que le président Bush avait également failli à ses responsabilités dans ce domaine.

« Nous pouvons faire mieux, et nous le ferons », a-t-il dit, rappelant les réalisations des démocrates dans les années 90 (équilibre budgétaire, épurement de la dette, création d'emplois).

« Nous voulons des emplois qui paient plus, et non pas moins qu'avant, nous voulons des emplois qui vous permettent de payer des factures, de subvenir aux besoins de vos enfants et qui améliorent la qualité de votre vie. Nous voulons une Amérique où la classe moyenne n'est pas sous pression, mais se porte mieux.»

FILM BIOGRAPHIQUE

Pour s'assurer que les Américains aient l'image d'un Kerry mûr pour occuper le bureau ovale, on avait diffusé avant

son discours un film biographique de près de 10 minutes où on a fait le récit de sa vie en le présentant comme un père (il a dit avoir pleuré à la naissance de ses deux filles), comme un dirigeant et comme un soldat.

Conçu par un réalisateur recommandé par Steven Spielberg, le film a mis l'accent sur le passé militaire de Kerry. Un soldat à qui il a sauvé la vie, Jim Rassman, a raconté comment « John » l'a repêché sous le feu ennemi.

Sitôt la présentation terminée, Rassman en chair et en os, ultime symbole du courage de Kerry, est monté sur scène pour lui rendre hommage. Cet homme rondouillard habillé en complet était entouré d'une douzaine d'autres compagnons d'armes du candidat à la présidence. Kerry les a tous serrés dans ses bras en montant sur scène.

Rassman, jadis un électeur républicain, a surpris Kerry en janvier en faisant une apparition lors de sa campagne. Les deux hommes avaient pleuré. Hier, il a expliqué pourquoi il a décidé de soutenir le politicien démocrate. « Je me suis offert parce que j'ai vu John Kerry en action. Je connais son caractère. J'ai été témoin de sa bravoure et de son leadership sous le feu ennemi. Et je sais qu'il sera un grand commandant en chef, a-t-il dit.

« N'importe lequel de ces gars va vous dire que dans une situation précaire, lorsque votre avenir en entier, votre vie en entier, dépend des décisions d'un homme, vous pouvez compter sur John Kerry », a ajouté le survivant.

C'est ensuite Max Cleland qui a officiellement présenté Kerry. Cet ancien sénateur de la Géorgie, qui a perdu trois membres au Vietnam, s'est déplacé vers la tribune en déplaçant sa chaise roulante avec sa seule main. Il a parlé de Kerry comme d'un frère, d'un ami, d'un héros.

Il a dit avoir fait cadeau de sa bible de jeunesse à Kerry le jour où celui-ci s'est porté candidat. L'aspirant à la Maison-Blanche l'a remercié en lui disant qu'il ne le laisserait jamais tomber.

« Mes compatriotes américains, John Kerry ne m'a jamais laissé tomber. Il ne vous laissera jamais tomber. Il est un authentique héros américain », a lancé Cleland, faisant rugir la foule.

Cleland est considéré comme un martyr par plusieurs démocrates. En 2002, il a perdu son siège au Sénat lorsque les républicains ont remis en question son patriotisme à grand renfort de publicités où ils utilisaient des images d'Oussama ben Laden. Des attaques négatives comme celles auxquelles Kerry goûte en ce moment.

« Lorsque je me souviens des 36 dernières années, je réalise maintenant que le service de Kerry pour ce pays ne s'est pas terminé au Vietnam, a dit Cleland. Il a commencé là. Depuis le Vietnam, la vie de Kerry est devenue une leçon de ce qu'on décrivait jadis comme la véritable définition du patriotisme : le dévouement long et continu de toute une vie.»

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
André Ouellet devra expliquer sa gestion

OTTAWA (PC) — Le président de la Société canadienne des postes (SCP), André Ouellet, suspendu de ses fonctions, a contourné les pratiques en matière d'embauche, s'est mêlé de l'attribution de contrats et a ignoré les règles relatives à son compte de dépenses, indique un nouveau rapport de vérification.

Le document, qui résulte de la vérification effectuée à la SCP sur les activités de commandites, de marketing et de publicité, a soulevé des « questions troublantes » qui ont incité le ministre du Revenu et responsable de la société d'État, John McCallum, à demander des explications à M. Ouellet.

Dans un communiqué de presse laconique publié en fin de journée hier, M. McCallum affirme qu'il a donné sept jours à M. Ouellet pour lui faire parvenir une réponse écrite. Le ministre a indiqué qu'il consultera ensuite les représentants du Conseil du Trésor et que le « gouvernement prendrait les mesures appropriées ».

La procédure mise de l'avant par M. McCallum ressemble à celle qui a permis de congédier d'autres dirigeants de sociétés d'État, depuis l'entrée en fonction du premier ministre Paul Martin, lorsque des controverses du même ordre ont éclaté.

Shane Diaczuk, un porte-parole de M. McCallum, a indiqué que le ministre n'a pas encore décidé si M. Ouellet doit réintégrer ses fonctions ou être

renvoyé. « Aucune décision ne sera prise sur la suite tant que M. Ouellet n'aura pas saisi l'occasion de répondre, a dit M. Diaczuk. Les options sont actuellement étudiées sans idées préconçues.»

SUSPENDU

Plus tôt cette année, M. Ouellet a été suspendu avec salaire lorsque la vérificatrice générale Sheila Fraser a critiqué le rôle de la SCP dans l'attribution de contrats du controversé programme fédéral des commandites.

Son sort dépendait ultimement d'un autre rapport de vérification, celui-là effectué par la firme Deloitte Touche, qui devait se pencher non seulement sur le dossier des commandites, mais aussi sur les pratiques de gestion en cours à la SCP.

Ce rapport a été déposé hier, ce qui a incité M. McCallum à réclamer les explications de M. Ouellet.

Le document indique que, de 1996 à 2003, la quasi-totalité des 83 embauches d'employés occasionnels concernaient des personnes recommandées par M. Ouellet aux cadres des services visés. De plus, le président de la SCP est intervenu dans l'attribution de trois contrats totalisant 35 millions \$ en divers produits et services.

M. Ouellet a aussi omis de fournir les pièces justificatives pour ses dépenses de voyages et d'hébergement, qui oscillaient entre 127 000 \$ et 327 000 \$.

dit M. Ferland. Il faudra creuser plus.»

ANTIDÉPRESSEURS

Quelle que soit la façon dont la question a été traduite, un fait demeure, selon le psychologue Marc Therrien : les habitants de la Belle Province sont de plus en plus stressés. Et ils ont de la difficulté à gérer leur stress. « Ces chiffres sont confirmés par d'autres sources d'information. On n'a qu'à regarder la hausse importante de la consommation d'antidépresseurs et d'absence du travail pour cause de santé mentale », dit ce psychologue rattaché à l'organisme Relax Action de Montréal. Selon lui, la tendance actuelle à l'individualisme où les gens sont « de plus en plus conscients d'eux-mêmes » peut aussi expliquer le stress croissant dans la province. Les Québécois, dit-il, vivraient la situation pour le moins paradoxale qu'il nomme « le stress d'être en santé ». « Les gens deviennent tellement vigilants sur leur bien-être qu'ils peuvent exagérer le moindre petit symptôme. » Dans cette ère de performance, il cite la perte d'un emploi ou le début d'un nouveau comme un important facteur de stress.

L'emploi, voilà une raison qui pourrait expliquer le stress vécu dans la région de Québec, où le changement de gouvernement et les remous dans la fonction publique auraient pu faire monter l'insécurité dans cette ville qui compte plusieurs fonctionnaires. Or, pour savoir l'impact de ces changements sur le moral des troupes, il faudra attendre la prochaine étude. En effet, les chiffres révélés mercredi par Statistique Canada sont tirés d'enquêtes menées en 2000 et en 2001. Bien avant le stress causé par la réingénierie.

STRESSÉE

Suite de la Une

À la Ville de Québec, François Moisan, du service des communications, dit croire à cette « théorie de la traduction ». D'autant plus que le faible niveau de stress fait la réputation de la capitale. « Quand on parle de Québec à l'étranger, on axe toujours sur la sécurité et le faible niveau de stress. C'est justement pour ça qu'on reste à Québec », lance-t-il, à la fois sceptique et amusé.

Du côté de la Direction de la santé publique de Québec, où la manchette du SOLEIL a fait jaser, l'agent de recherche Marc Ferland tend moins vers la thèse linguistique. Mais il trouve tout de même le résultat surprenant. « C'est vrai que c'est étonnant. Ça va à contre-sens avec les données habituelles. » Même si, dit-il, ces chiffres sont un « signal d'alarme » qu'il faut prendre au sérieux, il importe d'aller plus loin avant de tirer des conclusions.

« On a demandé un suréchantillonnage où on pourra vraiment voir les chiffres détaillés pour la Capitale-Nationale et par territoire des CLSC », poursuit M. Ferland.

Se gardant bien de commenter les résultats avant d'avoir plus de détails, il émet toutefois quelques hypothèses sur la réponse des citoyens de Québec. « C'est peut-être une question de perspective. Peut-être que notre accoutumance au stress est moins grande? », se demande-t-il.

Ainsi, les résidents d'une ville relativement tranquille comme Québec pourraient être plus perturbés par différents événements vécus au quotidien. « Mais ça reste des hypothèses,

ACCOUCHEMENT

Suite de la Une

* on estime ces coûts actuellement à 82,8 milliards \$, ce qui veut dire que la contribution fédérale devrait être portée à un peu plus de 20 milliards \$ par année, soit 4 milliards de plus qu'en 2004-2005. Paul Martin propose 1,8 milliard par année;

* les coûts de la santé augmentent plus vite que toutes les autres dépenses des gouvernements provinciaux. « Où s'arrête-t-on dans cette escalade? a demandé le président de la Conférence, Dalton McGuinty. Avant d'aller plus loin, il faut savoir ce que les Canadiens sont prêts à dépenser pour la santé. » Ainsi, la fameuse référence de Roy Romanow des « coûts admissibles » pourrait bien un jour être révisée à la baisse — par exemple en décrétant que certains soins ou services ne sont plus remboursables;

* enfin, le Québec et plusieurs autres provinces bénéficiaires des paiements de péréquation ne veulent pas d'un marché de dupes qui consisterait à augmenter les transferts fédéraux pour le financement des soins de santé tout en diminuant les paiements de péréquation. Par exemple, entre 2003 et 2004, les transferts fédéraux pour la santé ont augmenté de 2,7 milliards \$, mais les paiements de péréquation ont diminué de 3,9 milliards \$! Cette façon de procéder avantage l'Ontario et l'Alberta aux dépens de toutes les autres provinces.

D'où l'idée de cette deuxième conférence fédérale-provinciale, qui se tiendrait avant la saison des budgets, et où les premiers ministres discuteraient des « pressions financières » auxquelles les provinces font face. Paul Martin s'est dit d'accord avec cette idée dans une lettre

adressée au président du Conseil de la fédération pendant la campagne électorale.

Le plus cru de tous ces professionnels de la langue de bois fut une fois de plus le coloré premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein. Il a comparé ces conférences de premiers ministres à une séance de Star Académie dont tous les concurrents seraient franchement mauvais. « Chacun vient là pour paraître à la télévision! », dit-il. Quant à la conférence du 13 septembre avec Paul Martin, ce ne sera « que de la parlotte et du spectacle, dit-il : la seule chose importante qui puisse arriver, ce serait qu'Ottawa mette plus d'argent sur la table ». Pour le reste, il continuera de réformer son propre système de santé sans s'occuper de personne d'autre, et surtout pas d'Ottawa.

Il se dégage cependant un autre « consensus » : beaucoup de provinces, dont le Québec, seraient prêtes à abandonner à Ottawa tout le secteur de la recherche médicale et pharmaceutique, les questions de sécurité et de santé publique (comme le SRAS), et surtout les infrastructures, c'est-à-dire la construction de nouveaux hôpitaux. En échange, Ottawa se retirerait complètement de l'administration courante des soins de santé.

En fin de journée, avant un bon souper au-dessus des chutes Niagara, les premiers ministres ont rencontré 26 jeunes — deux de chaque province et territoire — qui avaient été sélectionnés par un concours de rédaction sur l'engagement des jeunes. C'était une idée du premier ministre de l'Ontario, qui n'en avait même pas parlé à ses collègues.

Bel exemple: les politiciens ont rencontré les jeunes à huis clos! Et quand ils ont suggéré de multiplier les échanges de ce genre entre jeunes de toutes les provinces, les premiers ministres provinciaux leur ont suggéré de s'adresser à... VIA Rail. Une autre facture qu'ils se sont donc empressés de refiler au gouvernement fédéral!

C'ÉTAIT HIER

2003 — Le constructeur automobile allemand Volkswagen met fin à la production de la célèbre Coccinelle.
2000 — Au Venezuela, Hugo Chavez est réélu président pour six ans.
1999 — Les États-Unis ferment leur base militaire dans la zone du canal de Panama, occupée depuis 1903.
1997 — Deux bombes éclatent sur un marché, à Jérusalem, faisant 18 morts, dont deux kamikazes.

Cliquez sur :

plus de Soleil dans Cyberpresse

cyberpresse.ca/soleil

jusqu'à 50% de rabais sur tous les vêtements d'été

voir détails et exceptions en magasin.

CLÉMENT Mady mailmax

NL: (418) 627-3472 • info@clement.qc.ca
27 SUCCURSALES AU QUÉBEC

Amphithéâtre au cœur de la forêt de Saint-Mathieu-du-Parc
3800, chemin Saint-François, Saint-Mathieu-du-Parc

Programmation du 6 août au 4 septembre 2004
www.stmathieuduparc.org
Réservation : (819) 532-1218

Bob Walsh Trio 25\$
Vendredi, 6 août: 20H30

En cas de pluie :
Église de Saint-Mathieu-du-Parc
1890, chemin Principal, Saint-Mathieu-du-Parc

7 août Coral Egan : 25 \$
13 août Anny Carrier : 20 \$
14 août Sergei Trofanov - Mondo Rhapsody Orchestra : 20 \$
20 août Zaria : 15 \$
21 août Colectivo : 25 \$
27 août Skarazula (Trio médiéval) : 15 \$
28 août Pierrot Fournier chante Brel : 20 \$
3 septembre Paule-Andrée Cassidy : 23 \$
4 septembre Jorane : 30 \$

Menuiserie SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Super-spectacle-coucher-déjeuner à partir de 78 \$ / personne / jour (Taxes et services en sus)

(819) 532-3397
www.auberge-st-mathieu-du-lac.com

649 Résultats

Tirage du	GAGNANTS	LOTS
2004-07-28	6/6 0 5/6+ 4	9 196 751,00 \$ 89 166,10 \$
04 08 25 29 36 37	5/6 134 4/6 7 837	2 198,70 \$ 71,20 \$
Complémentaire: (14)	3/6 151 192 2/6+ 111 254	10,00 \$ 5,00 \$
Ventes totales:		17 597 978 \$
Prochain gros lot (appr.):		15 000 000 \$

649 PROCHAIN GROS LOT LE 31 JUILLET 2004 15 000 000 \$

Tirage du	GAGNANTS	LOTS
2004-07-28	6/6 0 5/6+ 0	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$
06 09 24 28 32 41	5/6 10 4/6 990	500,00 \$ 50,00 \$
Complémentaire: (46)	3/6 17 127	5,00 \$
Ventes totales:		478 896,50 \$

Tirage du 2004-07-29 27 43 63 71 Compl. (05)

Tirage du	Extra Tirage du	Extra Tirage du
2004-07-29	2004-07-28	2004-07-29
001 7851	NUMÉRO: 591832	NUMÉRO: 654305

Tirage du 2004-07-29

07 08 12 13 18 24 25 26 27 35	36 37 38 42 44 46 50 58 61 68
-------------------------------	-------------------------------

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissant au verso des billets. En cas de rattrapage entre cette date et la date officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

La Cour supérieure déboute trois fabricants de médicaments

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

La Cour supérieure rejette la requête en irrecevabilité déposée par les fabricants de médicaments Pharmascience, Ratiopharm et Apotex, qui sont poursuivis pour environ 50 millions \$ par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) pour avoir versé des ristournes illégales aux pharmaciens.

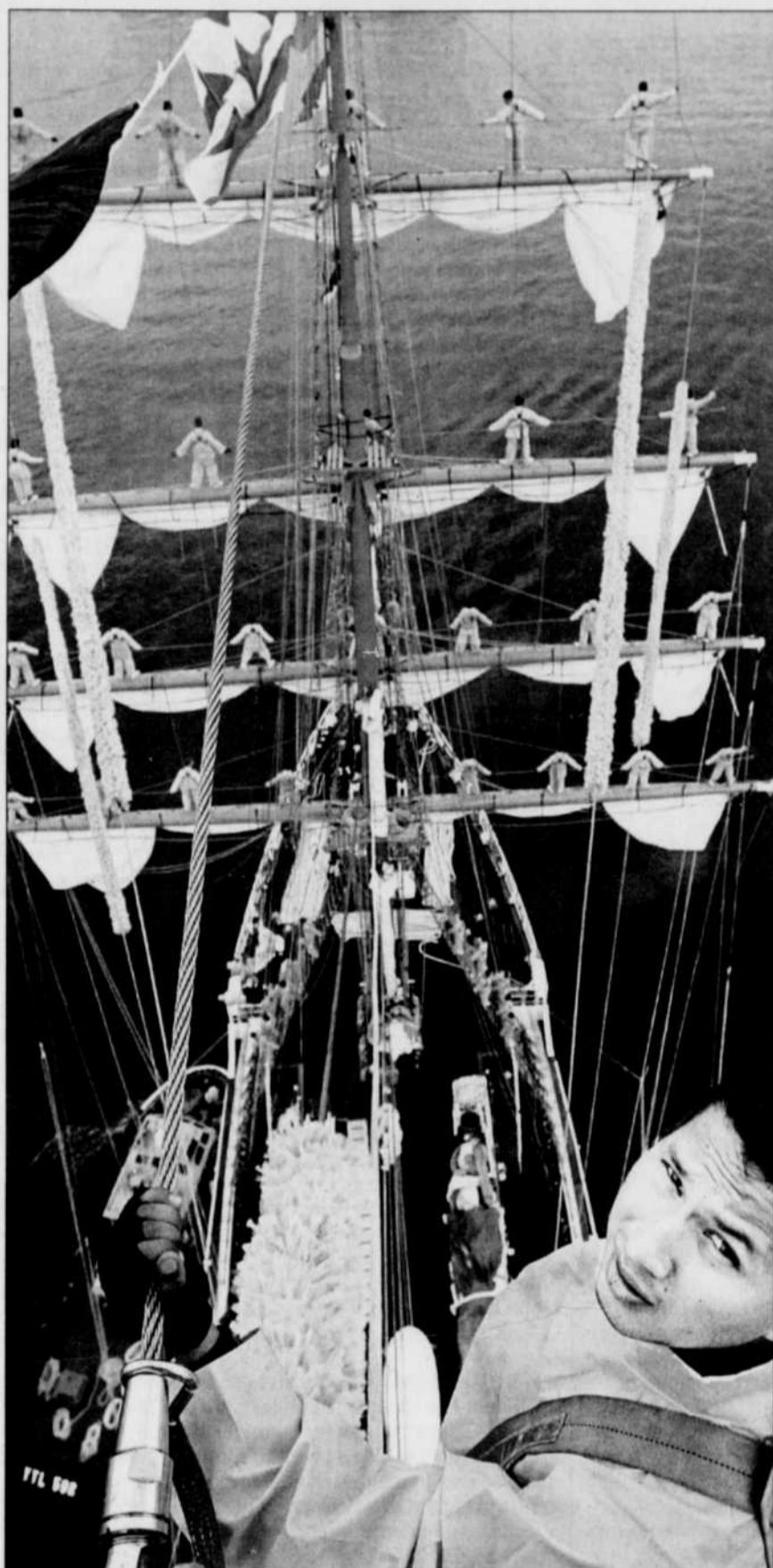
Le principal motif soulevé par les fabricants de médicaments a trait à la compétence de la Cour supérieure. Selon eux, tout différend entre le gouvernement et les fabricants de médicaments est régi par la Loi sur l'assurance-maladie et, par conséquent, relève de la compétence du Tribunal administratif du Québec (TAQ).

La Cour supérieure ne voit pas de tout les choses du même œil. « Non seulement n'y a-t-il pas de compétence exclusive du TAQ à ce sujet, mais celui-ci n'a pas de compétence pour connaître d'un tel litige », tranche la Cour supérieure, qui se juge tout à fait

compétente pour entendre les trois actions en dommages-intérêts intentées par la RAMQ. La Régie réclame 39,7 M \$ à Pharmascience, 6,3 M \$ à Apotex et 2,6 M \$ à Ratiopharm. Selon la RAMQ, les fabricants de médicaments préfèrent donner des primes, rabais et ristournes aux pharmaciens qui vendent leurs

produits plutôt que de baisser les prix de leurs médicaments. Cette stratégie de marketing illégale coûte cher à la Régie, qui rembourse les médicaments au prix fort pour environ la moitié des Québécois. La RAMQ estime que les défendeurs n'ont pas respecté leur engagement envers le programme public d'assurance médicaments.

Visites à haute sécurité



Les capitaines des imposants navires historiques qui baignent à Halifax à l'occasion d'un festival réunissant une quarantaine d'embarcations estiment que les règles de sécurité entourant les visites sont davantage une nuisance qu'une façon d'identifier de possibles terroristes. Les ennuis ont fait surface peu après le début de l'événement, hier, lorsque de nombreuses personnes n'ont pu visiter le « Bluenose II », car ils n'avaient pas de papier d'identité comportant une photo. Les organisateurs se sont dits ennuyés par les règles canadiennes réclamant des pièces d'identification afin de pouvoir visiter un bateau étranger de plus de 100 tonnes. De leur côté, les touristes se sont dit frustrés d'avoir déboursé 10 \$ sans avoir pu monter à bord des embarcations. Au milieu de la journée, Transport Canada a fait savoir que les règles ne s'appliquaient pas au « Bluenose II ». C'est à la suite des événements du 11 septembre que le Canada a décidé de resserrer ses règlements. (PC)

Frulla ne pourra rencontrer CHOI

Une discussion avec Patrice Demers la placera en conflit d'intérêts, selon son bureau

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

■ Une rencontre entre la ministre du Patrimoine, Liza Frulla, et les dirigeants de CHOI FM est maintenant totalement exclue. Tant que le dossier n'est pas clos, une simple discussion avec Patrice Demers au sujet de la station de radio la placera dans une situation de conflit d'intérêts.

C'est l'avis des avocats du gouvernement. Légalement, la ministre serait dans une position précaire si elle donnait son aval à une rencontre comme le demandait le président de Genex depuis plusieurs jours, a annoncé en fin de journée hier l'attaché de presse de M^{me} Frulla, Donald Boulanger.

Elle ne peut s'impliquer personnellement et ce, pour deux raisons, a-t-il expliqué. D'abord parce que le dossier a été envoyé le 20 juillet par Genex au conseil des ministres sous la forme d'une requête réclamant que le cabinet annule la décision du CRTC ou exige un réexamen de la décision. Ensuite, parce que Genex a clairement fait connaître son intention de déposer un appel en Cour fédérale.

« Outre la requête au cabinet, il reste deux options à CHOI: faire appel en Cour fédérale ou demander une nouvelle licence. Nous ne voulons pas leur enlever des possibilités en nous plaçant en situation de conflit d'intérêts », a dit M. Boulanger.

Mercredi, en réponse à des appels téléphoniques répétés de la direction de CHOI FM pour une demande d'entretien avec M^{me} Frulla, le chef de cabinet de la ministre, Richard Paradis, avait contacté Patrice Demers pour lui indiquer qu'un tête-à-tête était exclu à court terme. Du moins jusqu'à ce qu'elle reçoive l'avis juridique qu'elle avait demandé. Cela a ensuite été confirmé par écrit.

La lettre mentionnait que la demande adressée au cabinet pour faire renverser la décision du CRTC avait été transmise au Conseil privé, l'organisme gouvernemental qui donnera l'avis juridique à la ministre. Cet avis pourrait bien être rendu dès aujourd'hui.

Jusqu'à là, il restait toujours de l'espoir à Patrice Demers qui, en entrevue téléphonique, avait affirmé vouloir relancer Liza Frulla dès que l'avis juridique serait rendu. Il avait ajouté que le ministre responsable de la région de Québec, Jean Lapierre, avait été approché, mais que les appels n'avaient pas trouvé d'écho.

Il n'a pas été possible de reparler à Patrice Demers en soirée hier.

SANCTIONS IMPOSÉES PAR LE CRTC

Peu de jurisprudence et peu d'imagination

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

Après avoir servi des avertissements répétés, le CRTC n'a pas l'habitude d'imposer des sanctions originales pour punir les radiodiffuseurs délinquants.

L'article 9 de la Loi sur la radiodiffusion énumère les pouvoirs du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Celui-ci peut ainsi « attribuer des licences pour les périodes maximales de sept ans et aux conditions liées à la situation du titulaire qu'il estime indiquées », modifier ces conditions, suspendre ou révoquer toute licence.

Le passé prouve que l'organisme s'est presque toujours collé au texte quand est venu le temps d'imposer des sanctions. À six reprises, avant le plus récent cas de CHOI-FM, il a refusé de renouveler une licence. Une fois, il l'a suspendue. C'était en 1998, à la station CKMF de Toronto. Celle-ci avait dû se priver d'annonces publicitaires pendant trois jours pour n'avoir pas respecté pendant une semaine les quotas imposés de musique populaire, qui étaient beaucoup plus sévères à l'époque.

Il arrive plutôt fréquemment que le CRTC renouvelle une licence pour un terme plus court que sept ans. Mais

comme les raisons peuvent être multiples, il est impossible de savoir combien de fois cela s'est fait pour non-respect des conditions de licence.

L'organisme fédéral peut également faire entériner ses exigences par la Cour fédérale. Ainsi, en cas d'infraction, non seulement le radiodiffuseur enfreint les conditions imposées par l'organisme fédéral, mais il se rend coupable d'outrage au tribunal. Impossible là encore de savoir combien de fois cette sanction a été privilégiée, mais il semble que ce soit assez courant.

AUTO-PROPOSITIONS

Enfin, le titulaire d'une licence peut lui-même avancer des propositions. Invité à le faire lors des audiences de février, Patrice Demers, propriétaire de Genex Communications, s'était dit prêt à vivre encore quelques années avec un code de déontologie — modifié — et à instaurer un délai permanent de 16 secondes à l'émission matinale pour extraire volontairement les propos potentiellement choquants ou diffamatoires. Pour des raisons essentiellement économiques, M. Demers avait également balayé du revers de la main toutes les sanctions énumérées plus haut.

Chose certaine, le CRTC affirme toujours servir des avertissements avant

de sévir. Ceux-ci prennent souvent la forme de lettres ou d'avis du président ou d'un fonctionnaire. Ils signalent tout « manquement apparent » aux conditions de licence.

Dans le cas de CHOI, le renouvellement de la licence pour une période de deux ans et l'imposition d'un code de déontologie étaient aussi considérés comme des avertissements, voire même des sanctions, par les commissaires.

Marc-François Bernier, spécialiste des médias et professeur à l'Université d'Ottawa, estime que les commissaires avaient le droit d'imposer la sanction ultime à CHOI-FM, compte tenu de la loi, des précédents et de l'attitude de Genex, mais il pense aussi qu'ils auraient pu faire évoluer la jurisprudence. « La loi ne leur interdit pas d'être imaginatifs », dit-il.

Par exemple, les commissaires auraient pu empêcher pendant trois ou six mois la vente de publicité pendant l'émission du matin qui met en vedette Jeff Fillion. « On se serait vite rendu compte que c'est plus une question de business que de liberté d'expression », soutient M. Bernier.

Avant de sévir, le CRTC dit toujours avertir

Gérard Masse poursuit l'enquêteur et la procureure

Le président de la Guilde des musiciens du Québec a été acquitté d'agression sexuelle en janvier

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Acquitté d'agression sexuelle sur une enfant d'une dizaine d'années, en janvier, Gérard Masse, le président de la Guilde des musiciens du Québec, intente une poursuite en dommages contre un enquêteur de la police de Québec et la procureure de la Couronne.

Une somme totale de 685 000 \$ est réclamée par M. Masse et sa conjointe, Denise Samson, à l'enquêteur Herman Leclerc et à M^{me} Carmen Rioux, la procureure de la Couronne au dossier criminel. Les demandeurs allèguent que le policier a fait preuve de mauvaise foi et de négligence en bâclant son enquête.

Ils ajoutent que M^{me} Rioux a commis une faute lourde et qu'elle a aussi fait preuve de mauvaise foi. Évidemment, le procureur général et la Ville de Québec sont aussi visés par la poursuite.

Comme il avait été mentionné au procès en chambre criminelle, M. Masse relate qu'au début de l'année 2001, la plaignante a voulu emprunter 5000 \$ aux demandeurs, mais ceux-ci

ont refusé. Peu après, la plainte pour agression sexuelle était portée.

Dès lors, M^{me} Michel Roberge, le criminaliste dont les services avaient été retenus par l'accusé, aurait souligné à l'enquêteur ce qu'il considérait comme des invraisemblances et des contradictions dans la déclaration de la plaignante de 23 ans. L'avocat aurait en outre désigné des pistes qui auraient permis de découvrir l'impossibilité des faits allégués.

Masse et sa femme allèguent que le policier a fait preuve de mauvaise foi et de négligence en bâclant son enquête

Faisant fi de ces indications, l'enquêteur aurait persisté à ne croire que la plaignante. À l'enquête préliminaire, soutiennent M^{me} Samson et M. Masse, la procureure de la Couronne aurait découvert plusieurs invraisemblances, mais elle a maintenu les accusations jusqu'au procès au terme duquel

le juge Carol St-Cyr a prononcé l'acquittement. Tous les faits étaient faux, soutiennent les demandeurs en expliquant ne pas vouloir tenter de poursuite contre la plaignante pour des raisons humaines.

HARCÈLEMENT

Parmi les reproches faits spécifiquement à l'enquêteur Leclerc, les demandeurs allèguent que celui-ci aurait harcelé M^{me} Samson jusqu'à son travail, allant jusqu'à la menacer de poursuites criminelles. Il aurait fait des pressions indues sur M. Masse pour lui faire avouer le prétendu crime, lui indiquant qu'il n'en serait pas là s'il avait donné l'argent demandé. Il aurait aussi tenté de faire avouer à M. Masse un crime moins grave « pour arriver à ses fins ».

De plus, le policier aurait ignoré des témoignages susceptibles de lui démontrer l'absence de fondement de la plainte. Enfin, et surtout, le policier aurait tronqué son rapport des événements et il aurait recommandé à la jeune femme de retirer sa plainte, ce qui, selon les de-

mandeurs, démontre que le policier Leclerc doutait lui-même de son enquête.

Quant à la procureure de la Couronne, elle aurait dû savoir que la plainte était « hautement défective », affirment les demandeurs. Ils reprochent à M^{me} Rioux ne pas avoir exigé d'enquête sérieuse.

« Elle a agi comme procureure de la plaignante au lieu de représenter le public, reprochent-ils. Elle a mené à la légère et avec opiniâtreté une grave plainte sans se soucier des conséquences pour les demandeurs. »

Ces gestes auraient fait vivre un « véritable calvaire » à M^{me} Samson et à M. Masse, qui disent se relever à peine. Ils relatent avoir connu des humiliations et de la honte.

Leur vie aurait été totalement perturbée et ils auraient mis de côté tous leurs projets de vie. Selon les demandeurs, ils ont été « hantés quotidiennement pendant de très nombreux mois ». Personnellement, M. Masse dit avoir développé de l'hypertension.

Quant à M^{me} Samson, elle indique avoir subi une dépression majeure et



Gérard Masse

avoir maigri d'au moins 15 livres. Elle attribue sa retraite anticipée aux accusations contre son conjoint.

Sur les 685 000 \$ réclamés, les demandeurs veulent recevoir 250 000 \$ uniquement pour leurs dommages moraux.

Nouveaux éléments dans le dossier Scorpion

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Des éléments continuent à s'ajouter au dossier Scorpion et le ministère public doit les communiquer aux accusés dont les dossiers sont encore en suspens.

La chose a occasionné hier une nouvelle remise dans le dossier de Ioannis Balalas, l'homme de 49 ans de Québec faisant face à trois chefs d'accusation d'avoir obtenu les services sexuels d'adolescentes moyennant rétribution. Son avocat, M^e Marco Robert, s'est plaint à la juge Chantale Pelletier d'avoir reçu un nouveau CD contenant de la preuve, mercredi 15 h.

C'était la septième fois, a-t-il ajouté, qu'on lui communiquait de la preuve. Aussi a-t-il demandé un délai pour prendre connaissance du contenu du CD.

La procureure de la Couronne, M^e Catherine Chagnon, a assuré que rien dans la nouvelle preuve ne modifie substantiellement le dossier de Balalas. Elle a offert de désigner à M^e Robert ce qui est pertinent pour son client sur le CD.

La juge Pelletier a conclu qu'il est normal pour l'avocat de la défense d'avoir le temps de faire ses vérifications. Le dossier de l'individu reviendra donc en cour le 10 août.

Auparavant, on avait aussi procédé à une remise dans le dossier de Réjean Jobin, un autre accusé dans le dossier de la prostitution juvénile. L'homme de 45 ans de Vanier fait face à deux chefs d'accusation d'avoir obtenu les services sexuels d'adolescentes moyennant rétribution. Son avocat, M^e André Caron, a indiqué que, le 17 août, Jobin sera présent en cour et on pourra alors faire progresser son dossier.

Pas d'argent sans preuve d'acte criminel

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Un jeune Charlesbourgeois de 24 ans qui soutient avoir été violenté dans un *party rave* s'est vu refuser des prestations d'IVAC (Indemnisation des victimes d'actes criminels), faute de preuves de la commission d'un acte criminel.

L'affaire remonte au soir du 16 juillet 2001, alors que le jeune requérant s'était rendu dans un terrain de camping près duquel se déroulait un *party rave* extérieur. Le jeune homme, qui avait apporté des canettes de vodka, des aspirines et du PCP, se souvient d'avoir pris beaucoup de drogue ce soir-là.

Le lendemain, le requérant dit avoir consommé du PCP, de l'ecstasy, du *speed* et quatre ou cinq canettes de vodka. À un moment, il aurait été montré du doigt par des jeunes alors qu'il sortait de la toilette. La suite des événements demeure vague dans son esprit. Il se rappelle avoir consommé, avoir eu des nausées et avoir été bousculé par des gens.

Le jeune homme dit aussi être tombé dans un ruisseau en fuyant des gens qui le poursuivaient et raconte s'être senti attaché aux poignets et traîné. Le lendemain matin, il s'est réveillé au bord d'un fossé en boxer, les genoux à la chair vive, une laceration au menton, des douleurs aux poignets et aux membres inférieurs.

Le Bureau de la révision administrative d'IVAC a refusé la demande d'indemnisation de Frédéric Martel en septembre 2002. Le jeune homme s'est alors tourné vers le Tribunal administratif du Québec (TAQ), qui a lui aussi rejeté la demande du jeune homme en avril 2003. Frédéric Martel a donc porté la décision du TAQ en Cour supérieure, sans plus de succès.

En raison de l'absence de témoins et du fait que Frédéric Martel ne se souvient de rien, diverses thèses ont été soulevées pour expliquer les blessures du requérant: accident, règlement de compte et agression.

«Aucune de ces thèses n'a prépondérance sur les autres, tranche la Cour supérieure dans son jugement. En l'absence de preuve directe, il ne peut y avoir de preuves supposées. Tout demeure possible. Il y a beaucoup d'interrogations mais peu de réponses.» En d'autres termes, conclut la Cour supérieure, la commission d'un acte criminel n'a pas été établie.



Le directeur de Greenpeace, Steven Guilbeault, constate l'ampleur des dégâts causés par l'abattage d'arbres qu'a fait Abitibi-Consolidated le long de la rivière Saint-Maurice.

L'Abitibi-Consolidated accusée d'avoir fait des coupes à blanc

■ (D'après *Le Nouvelliste*) — Le mouvement environnementaliste Greenpeace dénonce les coupes à blanc qui ont été réalisées par Abitibi-Consolidated entre Grandes-Piles et Saint-Roch-de-Mékinac à la fin du printemps. De son côté, la compagnie d'exploitation forestière se défend en évoquant des raisons de sécurité.

«Ce qu'on vient démontrer ce matin (hier), c'est qu'Abitibi-Consolidated a fait une coupe sauvage sans tenir compte de quoi que ce soit au niveau écologique», mentionne le directeur de Greenpeace, Steven Guilbeault, lors d'une visite dans la vallée de la rivière Saint-Maurice.

En effet, dans certaines parties de la route 155, en bordure du fossé, des rangées de grosses souches démontrent qu'auparavant, des arbres constituaient le paysage de cette route grandement appréciée des touristes.

Une douzaine de lieux le long de la Saint-Maurice auraient été touchés. En visitant l'un d'entre eux, il est facile de constater que de la machinerie lourde a effectué le travail. Le sol est compacté à plusieurs endroits, seul un petit nombre d'arbres a survécu au massacre, les autres, de petite taille, ont été jetés par terre. Le chemin d'accès est caractérisé par des crevasses de près de deux pieds de profondeur laissées par les véhicules.

Selon Steven Guilbeault, la coupe aurait pu être réalisée autrement, de façon à respecter l'environnement. Le propriétaire d'Exit Nature, Jean-René Carpentier, explique que si la coupe avait été faite l'hiver, le sol aurait été moins endommagé en raison du gel. Il ajoute que le printemps est le pire moment, car le sol est mou.

Les intervenants se demandent pourquoi la compagnie d'exploitation forestière n'a pas utilisé des machines plus petites, ni fait des

chemins moins larges, ni coupé seulement les arbres ciblés.

Le propriétaire du Refuge de la coulée, Dany Pearson, souligne que les coupes, échelonnées sur une quinzaine de jours, ont été effectuées pendant la nuit. «On voyait les arbres tomber et on ne pouvait rien faire.»

Steven Guilbeault explique que maintenant, la grande majorité des grandes entreprises comme Kruger ou Tembec sont certifiées ou en cours d'accréditation. Celle-ci garantit aux acheteurs que la compagnie avec qui ils font affaire respecte la biodiversité, les droits des Premières Nations et les forêts anciennes.

Selon lui, au cours des dernières années, Greenpeace a fait beaucoup de promotion auprès des grands acheteurs étrangers, notamment Home Depot, contre les pratiques douteuses de certaines entreprises canadiennes. De cette façon, elles étaient poussées à revoir leurs techniques d'exploitation pour les rendre acceptables. Il indique qu'Abitibi-Consolidated est actuellement en processus d'accréditation auprès de l'Association canadienne de normalisation (Canadian Standard Association, CSA). Il ajoute que l'abattage dont il est question pourrait compromettre leur demande.

LES ARBRES, UN DANGER

Le responsable des communications d'Abitibi-Consolidated, Marc Osborne, indique que la plantation datait de 1927 et que les arbres morts représentaient un danger. «Ça fait longtemps qu'on voulait le faire», commente-t-il. Selon lui, la compagnie les a coupés pour éviter qu'ils ne tombent sur la route ou sur une personne se promenant dans la forêt. Il tient à souligner que ces terrains leur appartiennent. Le reboisement ferait partie de leur plan.

M. Osborne avoue que si c'était à recommencer, il étudierait sérieusement la possibilité d'informer la population avant de procéder.

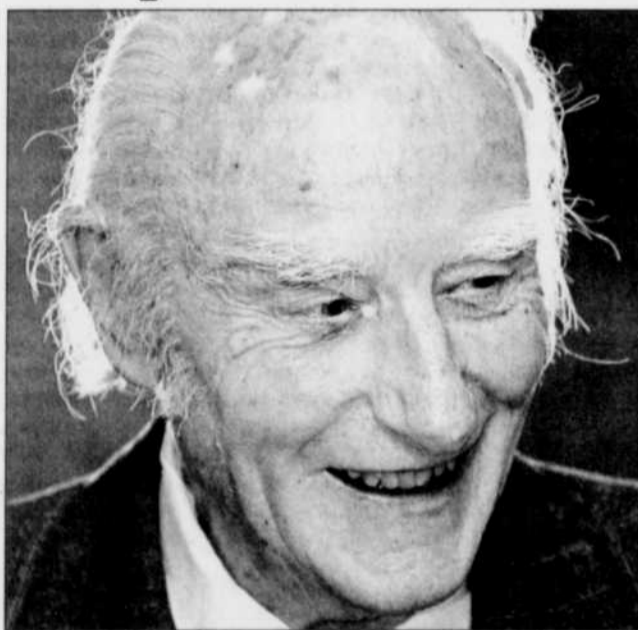
Vol à un kiosque des Grands Feux

■ Trois individus dans la vingtaine ont dérobé plusieurs milliers de dollars mercredi vers 21 h au kiosque des Grands Feux Loto-Québec situé au stationnement Hydro-Québec, au coin des rues Decelles et Lebourgneuf, dans l'arrondissement Les Rivières. Armés de bombes de poivre de Cayenne, vêtus de noir et de capuchons, ils ont aspergé les quatre préposés et l'agent de sécurité avant de prendre la fuite à pied avec les recettes de la journée. Des témoins les ont également vus au volant d'une automobile, un vieux modèle Honda de couleur rouge. Les cinq victimes qui se trouvaient à l'intérieur du kiosque n'ont pas subi de blessures, mais une ambulance a tout de même été appelée sur les lieux pour leur administrer les premiers soins. «C'est la première fois qu'un incident de cette nature se produit et je compte bien faire en sorte qu'une telle situation ne se reproduise plus», assure Marcel Dallaire, promoteur des Grands Feux. L'enquête du Service de police de Québec est toujours en cours. V.B.-P.

Foudroyés

■ EDMUNDSTON — Sept employés d'une firme spécialisée en structure de métal ont été transportés à l'hôpital après avoir été probablement foudroyés, jeudi après-midi, à Edmundston, au Nouveau-Brunswick. L'accident est survenu lorsqu'ils montaient une structure d'acier sur un chantier de construction. Le sergent Percy Picard, de la police d'Edmundston, a indiqué qu'une des sept personnes avait été blessée grièvement et que la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail a immédiatement mandaté un enquêteur sur les lieux. (PC)

Un pionnier s'en va



Coauteur d'une des plus grandes découvertes scientifiques de tous les temps sur l'ADN, le scientifique britannique Francis Crick, prix Nobel de médecine, est mort mercredi à l'âge de 88 ans en Californie, emporté par un cancer du colon. Né en 1916 à Northampton (Grande-Bretagne), Crick s'était rendu célèbre en publiant avec l'Américain Jim Watson, en avril 1953, un article dans la célèbre revue scientifique *Nature* décrivant pour la première fois la structure en double hélice de la molécule d'ADN (acide désoxyribonucléique), support du patrimoine génétique des êtres humains. Watson avait alors 24 ans et Crick 36 ans. Leur travail à l'époque était passé un peu inaperçu, alors qu'il est reconnu comme une des plus grandes découvertes scientifiques de tous les temps. En 1962, Crick a reçu le prix Nobel de médecine conjointement avec Watson et le biophysicien Néo-Zélandais Maurice Wilkins, qui avait montré par cristallographie aux rayons X que l'ADN était composé de structures en spirale se répétant. Les outils de la biologie moléculaire ont favorisé une explosion de la génétique en permettant de découper l'ADN, de repérer et d'étudier les gènes défectueux ainsi que les erreurs de programme, responsables des maladies génétiques. (AFP)

La SRC déboutée dans l'affaire Néron

Elle devra verser 500 000 \$ à l'ancien relationniste

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ Dans une décision à six contre un, les juges de la Cour suprême concluent que Radio-Canada a intentionnellement diffamé Gilles Néron, consultant en communication de la Chambre des notaires du Québec. Un reportage à l'émission *Le Point* diffusé le 12 janvier 1995 est à l'origine de cette cause.

Le plus haut tribunal du pays rejette donc le pourvoi de la société d'État, qui tentait de faire annuler des décisions des tribunaux inférieurs de la condamnant à verser des dommages-intérêts qui s'élevaient à 1 million \$ avec les intérêts. Il s'agit des dommages les plus importants jamais imposés à un média canadien.

En s'exprimant au nom de la majorité, le juge Louis Lebel écrit que la liberté d'expression et la liberté de presse jouent un rôle essentiel et inestimable dans notre société. Le magistrat ajoute toutefois que la liberté d'expression n'est pas absolue, et qu'elle peut être limitée par les exigences du droit d'autrui à la protection de sa réputation.

Le 15 décembre 1994, la SRC diffuse un reportage critiquant sévèrement la Chambre des notaires sur sa lenteur à traiter les dossiers disciplinaires. L'organisme mandate alors Gilles Néron et son entreprise de communication pour obtenir de Radio-Canada un droit de réplique.

Devant la difficulté de joindre la réalisatrice et la journaliste, M. Néron décide d'écrire une lettre manuscrite dans laquelle il fait part de préoccupations relatives à l'image des notaires. La lettre contient toutefois deux inexactitudes. Informé des erreurs contenues dans sa lettre, M. Néron demande un délai de trois jours pour faire les vérifications qui s'imposent.

La SRC n'attend pas et diffuse deux jours plus tard un reportage en ne mentionnant que les deux inexactitudes. Le deuxième reportage était trompeur et donnait l'impression que la lettre se limitait à deux affirmations inexactes, écrit le juge Lebel. La lettre faisait état d'autres préoccupations et la personne qui visionnait le reportage ne pouvait s'en rendre compte, peut-on lire dans la décision.

Le reportage ne permettait pas au téléspectateur de s'apercevoir que la lettre n'était qu'une demande de rencontre et de droit de réplique, estime la Cour suprême. Le tribunal conclut que Radio-Canada ne s'est pas comporté d'une manière conforme aux normes professionnelles du journaliste raisonnable.

Devant la tournure des événements à la suite du deuxième reportage, la Chambre des notaires a renoncé à son droit de réplique. Elle a aussi mis fin au contrat de M. Néron en faisant part de sa décision à tous les notaires, à une quarantaine d'ordres professionnels, à l'Office des professions, et au ministre de la Justice. C'en était fait de l'entreprise de communication de M. Néron. Reconnue conjointement responsable des dommages-intérêts à verser à M. Néron, la Chambre des notaires a déjà payé sa part. Radio-Canada s'adressait donc seule à la Cour suprême.

RÉACTIONS

Pour Marc-François Bernier, la décision n'apporte pas d'éléments nouveaux, et ne fait que réaffirmer de grands principes journalistiques énoncés depuis 1994. Selon le spécialiste en éthique journalistique, le tribunal vient de répéter aux journalistes que ceux qui tournent les coins ronds prennent des risques.

Dans un communiqué, Radio-Canada dit prendre acte de la décision et l'accepte. La SRC souligne une phrase du seul juge dissident selon lequel la décision aura pour effet d'entraver inutilement la libre circulation de l'information qui doit caractériser une société libre et démocratique.

M. Néron touchera au total un peu plus de 1,7 million \$, dont 512 000 \$ proviendront de Radio-Canada, et 1,2 million \$ de la Chambre des notaires du Québec.

Un recul pour l'information du public?

OTTAWA (PC) — Alors que l'ex-relationniste Gilles Néron a salué hier le jugement de la Cour suprême dans le litige l'opposant à Radio-Canada comme une victoire pour le rétablissement de sa réputation, le milieu journalistique s'inquiétait pour la liberté de presse.

«Je suis très soulagé et heureux», a commenté hier M. Néron, qui entrevoyait la fin d'un calvaire personnel qui a duré près de 10 ans.

«En d'autres mots, la Cour suprême dit: "Les vrais journalistes, continuez à faire ce que vous faites, mais ceux qui se cachent derrière la liberté de la presse pour détruire du monde, eh bien, vous n'avez pas d'affaire là-dedans. Vous êtes soumis aux mêmes règles que toutes les autres professions."»

Pierre Trudel, professeur-chercheur au Centre de recherche en droit public de l'Université de Montréal, n'a pas tardé à qualifier le jugement de «très mauvaise nouvelle pour la liberté de presse».

«Je l'ai vu moi-même ce reportage-là, a-t-il raconté à la Presse canadienne. Je ne vois pas comment on peut conclure à une faute civile là-dedans. Le fait qu'un reportage soit engagé dans un sens ou dans un autre, c'est la première fois qu'on entend dire que c'est devenu une faute civile. Dans ce sens-là, c'est extrêmement dommage pour la liberté de presse.»

M. Trudel dit craindre l'effet «réfrigérant» que pourrait avoir la décision sur le travail de la presse. Le spécialiste est particulièrement préoccupé par l'ampleur des dommages accordés dans cette affaire.

«Je comprends mal qu'on accepte de verser des montants aussi élevés dans ce cas-ci alors qu'on a beaucoup de mal à le faire à l'endroit de personnes qui subissent des blessures corporelles ou qui sont victimes d'erreurs médicales», a-t-il souligné.

Pierre Trudel reconnaît néanmoins que les citoyens doivent disposer d'un recours à l'encontre des journalistes qui ne font pas bien leur travail.

La Chambre des notaires avait déjà dédommagé Gilles Néron

CONGRÈS DÉMOCRATE 2004

Guérilla républicaine à Boston

Des ténors du « Grand Old Party » refusent de laisser tout le plancher à Kerry, même le jour de son investiture

RICHARD HÉTU
Collaboration spéciale

■ BOSTON — Rudolph Giuliani, le « maire de l'Amérique » comme les républicains se plaisent à l'appeler, est venu faire un tour à Boston, hier, y attaquant durement John Kerry, le jour même de son intronisation comme candidat démocrate à la présidence. Du jamais vu.

L'ancien maire de New York a tourné en ridicule la position de Kerry sur l'Irak, refusant de lui céder complètement le plancher en ce grand jour politique.

« John Kerry a voté contre la guerre du Golfe en 1991, pour la guerre en Irak en 2002 et contre l'argent pour la financer en 2003. Avec John Kerry, vous ne savez jamais à quoi vous en tenir », a déclaré Giuliani lors d'une « conférence de presse » organisée en matinée par le Parti républicain, dans un hôtel de Boston.

« Ce dont nous avons besoin en temps de péril... c'est un leader fort et résolu », a ajouté celui qui est entré dans la légende du 11 septembre 2001, le jour où sa ville a connu l'horreur.

Et les militants républicains d'applaudir bruyamment Giuliani. Ce n'était pas vraiment une conférence de presse, mais plutôt un excellent exemple de la guérilla républicaine à Boston.

Un journaliste a demandé à Giuliani son opinion sur *Fahrenheit 9/11*, le documentaire de Michael Moore, qui pourfend George W. Bush et critique sa réponse aux attentats terroristes.

« Je ne l'ai pas vu, a-t-il répondu. — Avez-vous l'intention d'aller le voir ? » a enchaîné le journaliste.

« Je n'ai pas besoin de Michael Moore pour apprendre ce qui s'est passé le 11 septembre », a rétorqué Giuliani.

Et les militants républicains de l'applaudir longuement, de crier, de siffler.

Depuis toujours, les républicains et les démocrates envoient quelques représentants dans la ville où se tient la convention du parti adverse. Ces envoyés ont l'habitude de se faire relativement discrets, flairant l'atmosphère, répondant aux questions des journalistes qui veulent leurs commentaires.

Mais les républicains ont rompu avec la tradition à Boston. Ils ont



« John Kerry a voté contre la guerre du Golfe en 1991, pour la guerre en Irak en 2002 et contre l'argent pour la financer en 2003. Avec John Kerry, vous ne savez jamais à quoi vous en tenir », a chargé l'ancien maire de New York, Rudolph Giuliani, d'allégeance républicaine.

d'abord mis sur pied ce que les journalistes américains appellent un *war room*, c'est-à-dire l'endroit où sont conçus les attaques, les défenses et autres messages politiques dont sont bombardés les journalistes et le public à l'heure d'Internet et de l'information continue.

Une trentaine de républicains ont envahi deux étages dans un immeuble de Boston, situé à deux pas du Fleet Center, où se tient la convention démocrate. Depuis le début de la semaine, ils travaillent de 6 h du matin à minuit, passant à la loupe les discours des orateurs démocrates, scrutant les mé-

dias, cherchant toujours l'information ou la déclaration pouvant nuire aux démocrates.

Lundi, au lendemain du « Ferme ta gueule » de Teresa Heinz Kerry, l'équipe républicaine est tombée sur les photos de la visite de John Kerry à la NASA. Sur ces clichés, Kerry porte une combinaison aussi ridicule que le fameux bonnet de Gilles Duceppe dans la fromagerie.

Comment les républicains se sont-ils retrouvés en possession de ces photos qui n'ont pas été prises par les médias ? La question est sans réponse, mais la suite était prévisible. Les photos ont été diffusées dans Internet et sont apparues le lendemain à la une d'au moins deux journaux, le *New York Post* et le *Boston Herald*, deux tabloids conservateurs.

Chaque matin, à 10 h, le président du Parti républicain, Ed Gillespie, a également tenu un point de presse à Boston. Mercredi, il a dévoilé un document vidéo sur la position de Kerry sur l'Irak.

« Je suis complètement d'accord avec cette administration sur la nécessité d'un changement de régime en Irak », a dit le sénateur Kerry, le 29 juillet 2002, selon le document républicain. Une déclaration parmi d'autres pour tenter de démontrer que Kerry est une groussette.

Et hier, Gillespie et les républicains ont sorti leurs gros canons. Outre Giuliani, l'ancien gouverneur républicain du Massachusetts William Weld a également participé à la « conférence de presse ».

Weld a dépeint Kerry comme un *libéral*, un politicien de gauche qui augmenterait les impôts des contribuables américains dès son arrivée à la Maison-Blanche. Le président républicain ne devrait pas moins se méfier de lui, particulièrement à l'occasion des débats, selon l'ancien gouverneur.

« John Kerry est un grand maître international dans l'art de changer de sujet », a déclaré Weld.

La guérilla républicaine se transformera aujourd'hui en campagne électorale en bonne et due forme. Après une semaine de vacances au Texas, le président Bush partira pour le week-end dans quatre États considérés comme clés pour l'élection présidentielle, le Missouri, le Michigan, l'Ohio et la Pennsylvanie.

D'ici la convention de son parti, fin août à New York, il parcourra les États-Unis en tous sens, répondant lui-même aux attaques démocrates.

La valse des millions peut commencer

SHARON THEIMER
Associated Press

WASHINGTON — À partir du moment où John Kerry et George Bush auront chacun accepté les 75 millions \$ de fonds publics pour la campagne présidentielle de l'automne — comme ils sont supposés le faire une fois investis par leurs partis respectifs —, ils ne pourront dépenser que cette somme. Pour autant, ils ne seront pas seuls financièrement.

Les partis démocrate et républicain peuvent dépenser environ 16 millions chacun en coordination avec leurs candidats pour la présidentielle et peuvent verser des sommes illimitées pour des dépenses indirectement liées à la campagne.

Pour les démocrates, la frénésie de dépenses a commencé après le discours de John Kerry hier à la Convention nationale de Boston, dans laquelle le sénateur du Massachusetts a officiellement accepté son investiture. Pour les républicains, ce sera début septembre, après la convention nationale de New York.

Le comité national républicain a entamé le mois de juillet avec 78 millions \$ à la banque, contre environ 63 millions \$ côté démocrate. Chacun espère engranger plusieurs millions supplémentaires avant le scrutin du 2 novembre.

Les candidats à la présidence et la vice-présidence ont contribué à recueillir des dizaines de millions de dollars pour leurs partis respectifs au cours des dernières semaines. Cette aide des candidats est plus importante que jamais pour cette élection, la première depuis la nouvelle loi qui interdit aux partis nationaux d'accepter des dons des entreprises et des syndicats ainsi que des dons illimités.

La course à la Maison-Blanche a donné lieu à des récoltes de fonds et des dépenses sans précédent. Depuis la fin des primaires, John Kerry a presque dépensé autant que son adversaire républicain, recevant des donations record qui lui ont permis de déboursier quelque 111 millions \$ au cours des quatre derniers mois. George W. Bush avait dépensé lui 164 millions \$ jusqu'au mois de juin, dont 114 depuis mars. Il a reçu environ 13 millions \$ le mois dernier et la somme de ses fonds avoisine les 230 millions \$.

Les démocrates noirs serrent les rangs

BOSTON (d'après *La Presse*) — Le révérend noir Al Sharpton, dynamique *preacher* qui a brigué l'investiture du Parti démocrate cette année, était en feu mercredi soir lorsqu'il s'est adressé aux partisans réunis à Boston pour leur convention.

« Avec tout mon respect, monsieur le président, lisez sur mes lèvres : notre vote n'est pas à vendre », a-t-il lancé à George W. Bush lors de son électrisante allocution. La semaine dernière, le président a suggéré aux Afro-Américains de cesser de voter en bloc pour le Parti démocrate. Sharpton ne l'a pas pris. Il a affirmé que ce sont les démocrates qui ont luté pour les droits civiques et le droit de vote des Noirs.

M. Sharpton a appuyé sans réserve son ancien rival, John Kerry. Le mé-

me soir, le révérend Jesse Jackson a aussi fait l'apologie du candidat démocrate à la présidence. Ces professions de foi tranchaient avec les remarques lancées dans la communauté noire il y a quelques semaines.

Certains Afro-Américains estimaient que Kerry était déconnecté des enjeux qui les préoccupent et s'en plaignaient publiquement. Et les sondages démontraient que les Noirs n'étaient pas très enthousiastes par rapport à sa candidature.

Les sorties de M. Sharpton et Jackson visaient certes à remédier à ce problème. Tout comme le choix du sénateur noir de l'Illinois, l'éclatant Ba-

rack Obama, en tant que *keynote speaker* de la convention.

Mais des entrevues menées avec des délégués afro-américains à Boston démontrent que Kerry a lui-même su redorer son blason récemment auprès de cette communauté. « Je pense qu'il a réalisé qu'il ne peut pas gagner d'élection sans inclure la population noire », a déclaré Wayne J. Hall, délégué de l'État de New York.

Ce conseiller municipal de la localité de Hempstead, âgé de 57 ans, a la physionomie et le ton ferme de Colin Powell. « Les Noirs ont toujours été la base du Parti démocrate, alors parfois on les tient pour acquis.

C'est probablement ce qui est arrivé avec Kerry », a-t-il indiqué.

Mais Kerry a récemment changé de ton et a pris le temps de s'adresser spécifiquement aux Noirs. La semaine dernière, il a prononcé une allocution à Detroit devant la National Urban League Conference, le plus important organisme de défense des droits civiques du pays. L'assistance était composée de milliers d'Afro-Américains.

« Nous avons mis des demandes sur la table. Nous avons des problèmes : pauvreté, disparités en matière de soins de santé et d'éducation dans nos communautés, par exemple. Et Kerry s'est souvenu qu'il devait être actif et aborder ces questions dans nos communautés », a affirmé M. Hall.

« Parfois, le parti nous tient pour acquis », analyse l'un d'eux



Côté financier, le Parti démocrate a pu compter sur le soutien d'une grande partie de la communauté artistique américaine, véritable abonnée de ses événements.

CE SOIR, GROS LOT

12,5 MILLIONS \$

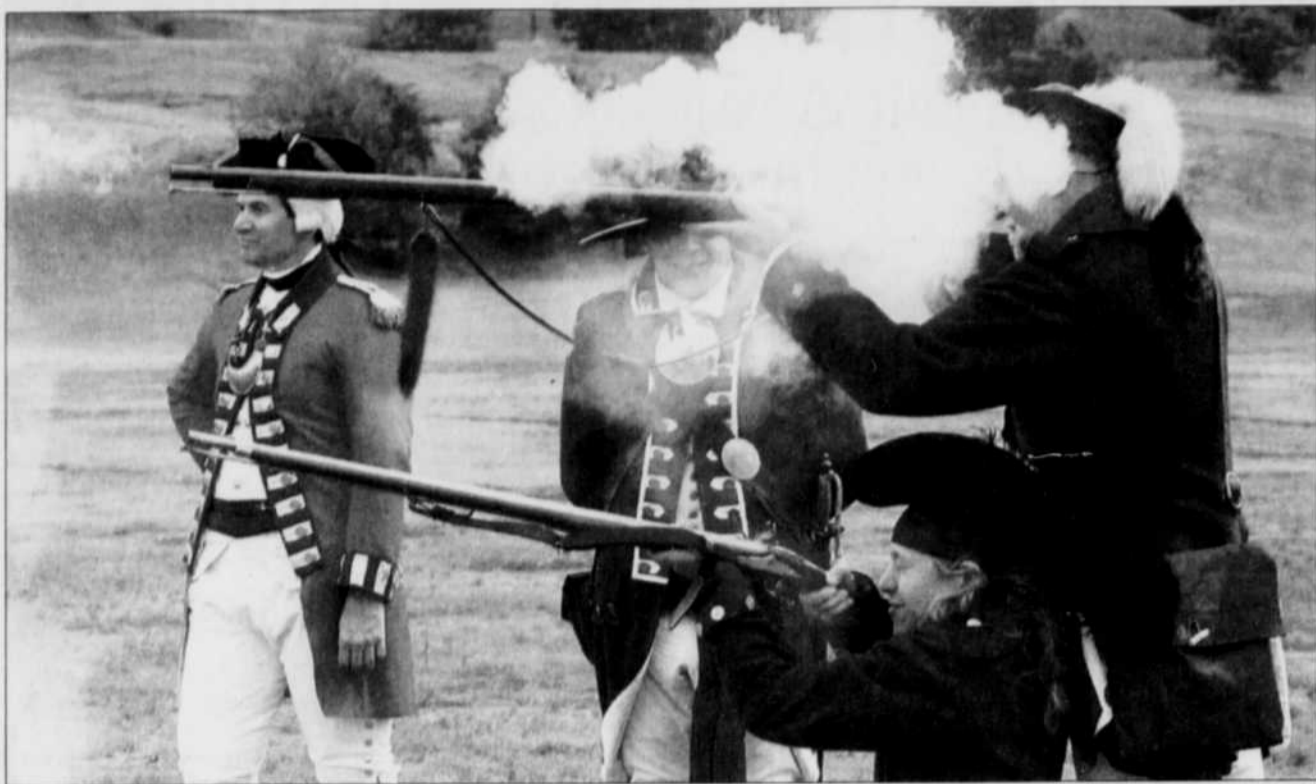
18 ans+ www.loto-quebec.com



C'EST DE L'ARGENT!



LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



Les Américains attaqueront les Britanniques sur les Plaines pour rappeler un épisode de la Guerre d'Indépendance de 1775.

C'est la guerre... simulée!

2000 figurants attendus à l'événement à l'assaut de la capitale!

MARTIN CROTEAU

MCroteau@lesoleil.com

■ Ne soyez surtout pas étonnés d'entendre des explosions retentir un peu partout autour des plaines d'Abraham cette fin de semaine. Citoyens, nous sommes en guerre! En guerre... simulée!

Près de 2000 interprètes sont attendus au parc des Champs-de-Bataille à partir de ce soir jusqu'à dimanche, à l'occasion de l'événement à l'assaut de la capitale. Un millier de « combattants » américains attaqueront les positions britanniques pour commémorer la brève invasion pendant la guerre d'Indépendance de 1775.

Et ça va brasser, foi de Denis Vaugeois. Selon l'historien, l'occasion est belle pour les visiteurs de s'initier à la conduite de la guerre au XVIII^e siècle.

« On va surtout recréer la façon européenne de livrer bataille, c'est-à-dire en rangées, explique-t-il. Les Amérindiens, les Français et les rangers américains tendaient surtout des embuscades, mais là, on va assister à des manœuvres très intéressantes. »

Des mordus d'histoire venus à leurs frais d'un peu partout sur la côte est américaine, de Californie, même d'An-

gleterre prendront leur mousquet. Soldats en uniforme et civils costumés monteront le camp aux deux extrémités du grand parc, et resteront sur place toute la fin de semaine, sans eau courante, sans électricité, comme le faisaient les militaires d'antan.

« Ce qu'on cherche à faire, c'est de rester fidèle à la réalité historique tout en donnant un bon spectacle à la foule, indique Horst Dressler, qui sera aux commandes d'une unité d'infanterie britannique. Certains avaient déjà essayé d'apporter leurs chevaux, mais l'expérience a été un fiasco. Les animaux avaient peur des coups de canon! »

En matinée, les curieux pourront échanger avec les historiens-comédiens et en apprendre plus sur la vie quotidienne de l'époque. Des batailles commentées se dérouleront demain à 15 h 30 et dimanche à 12 h 30. Un défilé militaire aura également lieu dans les

rués de la capitale demain à 11 h 30.

À l'assaut de la capitale!, qui en est à sa troisième présentation, est le plus important événement du genre au Canada. Lors des présentations de 1994 et de 1998, pas moins de 100 000 personnes y avaient assisté.

Les Britanniques ont beau avoir repoussé les Américains en 1775, l'historien Denis Vaugeois n'a pas voulu s'avancer avec des prédictions sur l'issue de l'affrontement. « Tout peut arriver! »

LA BATAILLE EN CHIFFRES

- 2000 interprètes
- 62 régiments américains
- 46 régiments britanniques
- 700 tentes sur les plaines d'Abraham pour héberger tout le monde
- 600 ballots de paille pour les couchettes
- 1000 kilos de glace pour conserver les vivres des soldats
- 18 cordes de bois pour entretenir les feux de camp
- 2000 pieds linéaires de clôture pour sécuriser les sites de batailles

L'histoire s'apprend dans les livres?

Il y a des mordus d'histoire et il y a des « vrais » mordus d'histoire! Le qualificatif « passionné » est presque un euphémisme dans le cas de Horst Dressler, qui figure parmi les centaines de soldats et de civils qui prendront part à l'événement à l'assaut de la capitale!, sur les plaines d'Abraham en fin de semaine.

L'homme de 53 ans, qui réside à Woodstock, dans le Vermont, a parcouru des centaines de kilomètres à ses frais pour participer au grand « affrontement » entre Américains et Britanniques. Membre d'un groupe appelé les King's Rangers, il incarnera le capitaine Henry Ruiter, qui commanda jadis des forces loyalistes qui défendirent la colonie contre les envahisseurs du Sud. Comme lui, environ 2000 fanatiques devraient faire le voyage pour camper dans le parc.

« C'est un professeur d'histoire en huitième année qui m'a donné la piquette, explique-t-il. Quelques années plus tard, en 1984, j'ai participé à une bataille simulée pour marquer le bicentenaire de la bataille de Philipsburg. Je n'ai pas cessé depuis. »

Son passe-temps n'est pas accessible à tous les portefeuilles. Un uniforme d'officier britannique coûte environ 2000 \$, un mousquet, 1000 \$, et une tente, 400 \$. Mais pour Horst Dressler, c'est pratiquement devenu un mode de vie.

Il tient une imprimerie pendant la semaine, mais deux fois de semaine par mois, son hobby l'amène à délaisser sa télévision, son téléphone et son four à micro-ondes pour voyager dans le passé. Cette fin de semaine-ci, il dormira sur une paillasse, sans eau courante, sans électricité, utilisant un feu de camp pour cuire sa nourriture.

Sa conjointe Deb Goodman, qu'il a rencontrée lors d'une reconstitution historique, fait surtout dans l'histoire amérindienne. Mais pour l'occasion, elle revêtira un uniforme britannique parce que l'événement de Québec, assure-t-elle, est un incontournable. « Il a fallu un an et demi, deux ans de planification. C'est LA plus grande reconstitution de l'année. »

Un peu partout aux États-Unis et au Canada anglais — moins au Québec —, des dizaines de clubs organisent ce ty-



L'historien Denis Vaugeois conversant avec des participants à la simulation.

pe de rencontres. Les Américains pourraient d'ailleurs représenter quelque 75 % à 85 % du contingent qui débarquera dans la capitale.

« C'est vrai que nos voisins du sud et les Européens s'intéressent beaucoup à ce type de démonstration, indique l'historien Denis Vaugeois. Au Québec, je crois qu'on a une tradition militaire qui est moins forte. Ce qui nous intéresse davantage avec les fusils, c'est la chasse! » M.C.

MAIRIE DE QUÉBEC

Une longue traversée attend Hugo Lépine

Des membres du RMQ mettent en doute le sérieux des intentions politiques du dg de Lauberivière

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

■ Histoire de tester la température de l'eau avant d'y plonger la tête première, Hugo Lépine a déclaré son intérêt pour la chefferie du Renouveau municipal de Québec (RMQ). Mais le directeur général de la maison Lauberivière aura une longue traversée et bien des périls à surmonter s'il veut atteindre la rive du pouvoir.

« Je me suis avancé pour voir ce que ça dit au monde », admet M. Lépine, premier candidat officiel, mais non officiel, qui convoite le trône de Jean-Paul L'Allier. L'intérêt fut suffisant, après quelques consultations à droite et à gauche, pour que se constitue un comité de campagne, qui s'activera en septembre.

Jamais évoqué dans les récentes spéculations à propos du prochain maire de Québec, Hugo Lépine a pris tout le monde par surprise, y compris au sein du RMQ, où on ne l'avait pas vu venir.

« Mon attrait loge dans les valeurs qu'il véhicule, dans son attachement à la communauté et dans le fait qu'il est proche des gens », avance-t-il comme explication à propos de son choix de parti politique municipal.

Hugo Lépine n'a jamais caché ses ambitions politiques. Avant les dernières élections provinciales, il a flirté avec une candidature pour l'Action démocratique du Québec (ADQ), au point de rencontrer Mario Dumont.

Les membres du RMQ consultés par LE SOLEIL, tant élus que militants, se réjouissent au plus haut point de cette candidature-surprise et de la possibilité d'avoir un large débat d'idées, jugeant très « sain » que M. Lépine soit tenté par la chefferie. Toutefois, la plupart d'entre eux s'interrogent sur le sérieux de ses intentions.

« C'est prématuré. Il n'a pas assez de vécu et d'expérience (politique) pour un tel poste », juge un des membres influents du parti. M. Lépine a milité pendant une courte période au sein du Rassemblement populaire, l'ancêtre du RMQ, mais n'a jamais occupé un poste d'élu. Il a repris sa carte de membre du RMQ il y a environ un mois.

En fait, eroit-on, M. Lépine, « qui ne manque pas de culot », cherche plutôt à démontrer son intérêt et à se positionner sur l'échiquier politique.

Lui-même ne ferme pas la porte à une candidature avec une autre formation municipale, dont un éventuel troisième parti (proche de l'ADQ?) dont on entend parler en coulisses. « Qui sait ce que l'avenir nous réserve? Mais je n'en suis pas là. »

Il n'en est pas non plus à des positions précises sur les idées qu'il compte vé-

hiculer, comme aspirant maire, pour le développement de la capitale. Il mentionne tout de même une plus grande

proximité de l'administration avec les citoyens; recréer un sentiment d'appartenance à Québec dans la banlieue; des loisirs et des sports les plus abordables possible; une plus grande accessibilité au logement « dans son ensemble » et des grands projets « qui respectent les priorités des gens de la région ».

Avocat et politologue, M. Lépine aime bien le feu des caméras. Controversé au sein même des organismes d'entraide, bien que personne ne remet en question son dévouement à la cause de Lauberivière, il doit se défendre « d'institutionnaliser » la pauvreté plutôt que de la combattre.

« J'ai un intérêt général à m'impliquer socialement pour améliorer le sort de mes concitoyens. Mais je me suis toujours intéressé à la politique. Je sens que le moment est bon et que la population veut tourner la page, changer un certain nombre de choses et ouvrir la porte à une nouvelle génération de politiciens », soutient l'homme de 34 ans.

Il reconnaît qu'il lui reste « beaucoup d'étapes à franchir ». La première consistant à recueillir l'appui de 10 militants du RMQ dans chacun des huit arrondissements pour déposer son bulletin de candidature.

Au parti municipal, son président, Louis Bonenfant, signale que le calendrier n'est pas encore fixé, ce sera fait en septembre, mais que le congrès à la chefferie se déroulera en décembre 2004 ou en janvier 2005.

Ce qui laisse amplement le temps à M. Lépine, et à d'autres, de présenter leur candidature, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur du RMQ. À ce propos, Claude Larose et Jacques Jobin annonceront à la rentrée s'ils veulent devenir calife à la place du calife.



Hugo Lépine

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Arts cinéma

Portrait d'un
combattant



Rachid Taha chante la révolte sur des airs de fête. Une manière de donner des couleurs à la tristesse. En visite au Québec pour participer aux FrancoFolies de Montréal, et à quelques semaines du lancement d'un nouvel album, le chanteur d'origine algérienne répond à nos questions. Portrait d'un combattant du racisme et de l'exclusion.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

PACTE FISCAL AVEC LES VILLES

L'UMQ veut de la flexibilité de la part du fédéral

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Michel Tremblay, croit que la flexibilité est la voie à suivre pour en venir à une entente concernant le pacte fiscal promis par le premier ministre du Canada, Paul Martin, lors de la campagne électorale.

« On ne pourra pas faire n'importe quelle concession. Nous devons trouver des formules et des compromis acceptables pour les parties dans le res-

pect des juridictions provinciales pour que les municipalités aient accès aux sommes d'argent, selon leurs priorités », a affirmé au SOLEIL Michel Tremblay, maire de Rimouski, réagissant aux informations voulant qu'Ottawa impose des conditions après avoir promis 5 milliards \$ sur cinq ans aux municipalités canadiennes pour restaurer leurs infrastructures.

Le président de l'UMQ demande que « l'argent soit affecté à des projets concrets. Je comprends aussi que le gouvernement fédéral veuille avoir sa part de visibilité. C'est de l'argent dont

les villes ont besoin, peu importe la couleur des drapeaux ».

Michel Tremblay a entamé à la fin du printemps un mandat d'un an renouvelable à la tête de l'UMQ, qui regroupe quelque 200 membres, près de 6 millions de citoyens représentant 90% des budgets municipaux du Québec.

Dans un communiqué publié le 29 juin, l'UMQ avait rappelé à Ottawa que « l'accélération promise d'investissements dans les infrastructures d'aqueducs, d'égouts, de transport en commun et de logement social devait aller dans le sens du développement

durable des communautés locales dans une nouvelle ère de coopération entre les niveaux de gouvernement ».

APPRÉHENSIONS

Les appréhensions du président de l'UMQ se dirigent plutôt vers la prochaine ronde de négociations pour le renouvellement du pacte fiscal Québec-municipalités.

« Est-ce que l'aide financière fédérale va être incluse dans le nouveau pacte fiscal Québec-municipalités, qui doit être renouvelé en 2005? Est-ce que ce sera le *statu quo*? Nous

ne connaissons pas encore les intentions du gouvernement provincial, qui doit donner le ton. »

La Coalition pour le renouvellement des infrastructures du Québec estime à 15 milliards \$ d'ici 15 ans les besoins des villes québécoises en matière d'infrastructures.

Les municipalités sont aussi aux prises avec un déséquilibre fiscal, insiste le président de l'UMQ. Entre 1995 et 2001, les revenus des gouvernements fédéral et provincial ont été de deux à trois fois supérieurs à celui des municipalités.

SANTÉ

Effort de plus demandé à Ottawa

MARTIN OUELLET
Presse canadienne

■ NIAGARA-ON-THE-LAKE — Le gouvernement fédéral devra verser beaucoup plus que les 9 milliards \$ sur cinq ans qu'il a promis pour le système de santé, ont convenu hier les premiers ministres provinciaux réunis jusqu'à aujourd'hui à Niagara-on-the-Lake.

À l'issue de la première journée des travaux du Conseil de la fédération, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a donné le ton lors d'une conférence de presse : selon lui, la part de financement d'Ottawa dans le financement des soins de santé devra passer de 16 à 25%.

Une telle augmentation obligerait le gouvernement fédéral à injecter près de 30 milliards \$ de plus dans la santé d'ici cinq ans, selon les chiffres colligés par la délégation québécoise.

« On vous présentera un portrait complet vendredi (au terme de la réunion), mais évidemment, la question du 25%, évoquée dans le rapport Romanow, est un élément central de ce que l'on s'attend du gouvernement fédéral », a-t-il dit.

Sans évoquer le montant souhaité, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a lui aussi jugé la proposition du premier ministre du Canada, Paul Martin, nettement en deçà des attentes.

« C'est visiblement insuffisant, a-t-il dit. Cela ne représente que 1,5 milliard \$ en moyenne par année. »

Même constat pour John Ham, de la Nouvelle-Écosse, qui estime que M. Martin aurait dû tenter d'aider convenablement les provinces plutôt que de sortir « un montant d'un chapeau », en pleine campagne électorale.

Le président du Conseil de la fédération et premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, s'est pour sa part montré beaucoup plus prudent, refusant de dévoiler le jeu des provinces.

« Nous sommes en train de discuter de cette question. Nous poursuivons nos discussions. Mais ça va prendre beaucoup, beaucoup d'argent pour notre système de santé », a-t-il dit.

Pour l'instant, l'insuffisance de la contribution financière fédérale semble le seul consensus qui se dégage des travaux du Conseil de la fédération.

DIVERGENCES

L'un des sujets qui divise encore les provinces est celui des « fonds dédiés », soit les secteurs prioritaires identifiés par le gouvernement fédéral, et dans lesquels les provinces s'engageraient à investir.

Ces fonds dédiés touchent, entre autres, la réduction des listes d'attente, les soins à domicile, la cardiologie, les chirurgies de la cataracte et aux genoux, de même que les médicaments.

À ce sujet, il y a encore « du travail à faire » en vue de dégager une position commune, a admis Bernard Lord.

De fait, le Québec et l'Alberta s'opposent catégoriquement à ce que le gouvernement fédéral dicte ses priorités, alors que les provinces maritimes, tout comme la Colombie-Britannique, se montrent plus conciliantes, du moment où l'argent d'Ottawa est sur la table.

Une pomme de discorde a cependant été évitée puisque les premiers ministres se sont entendus pour rendre compte de leurs dépenses en matière de santé à la population, et non au gouvernement fédéral.

Les premiers ministres vont tenter aujourd'hui de dégager une proposition commune globale de financement de la santé, qui sera soumise au premier ministre Martin le 13 septembre à Ottawa.

Cette réunion fédérale-provinciale, qui sera télévisée, suscite des réactions partagées chez les premiers ministres provinciaux.

Si M. Charest ne semble guère se formaliser de participer à une rencontre télévisée, le premier ministre albertain, Ralph Klein, a dit craindre que l'exercice ne se transforme en *gong show*, c'est à dire un en cirque absurde où les « artistes » se livrent à des piferies toutes plus ridicules les unes que les autres.

Pharmacies litigieuses



Alors que certains États américains se montrent favorables aux pharmacies canadiennes dans Internet qui vendent des médicaments moins chers, le gouverneur de la Floride, Jeb Bush, affirme qu'elles nuisent à la santé de ses administrés. M. Bush a rencontré le premier ministre canadien, Paul Martin, hier, ainsi que des représentants de l'industrie pharmaceutique du Québec. Il a déjà été très critique envers le secteur des pharmacies canadiennes dans Internet. Même si le frère du président des États-Unis, George W. Bush, est ouvert à la perspective d'une offre de médicaments moins chers en Floride, il n'est pas convaincu que les acheter dans Internet — sans avis médical — est la meilleure façon de procéder. Le mois dernier, le gouverneur a ordonné à plusieurs entreprises de la Floride d'arrêter de vendre des médicaments provenant du Canada, au moins jusqu'à ce que la US Food and Drug Administration détermine les conditions de ce commerce transfrontalier.

Paul Martin en entrevue dans « Paris Match »

PARIS (PC) — Photographié les pieds dans les eaux de l'Atlantique, le pantalon remonté jusqu'aux chevilles, Paul Martin évoque dans le dernier numéro du magazine *Paris Match* les « liens charnels » qui unissent la France et le Canada, et s'inquiète de voir l'Europe « se refermer sur elle-même ».

L'hebdomadaire, qui traite en long et en large de la disparition de Serge Reggiani et de Sacha Distel, consacre quatre pages au « nouvel homme fort du Canada », sans mentionner qu'il est à la tête d'un gouvernement minoritaire.

Paul Martin souligne qu'il entretient lui aussi avec la France des liens d'amitié « très forts, d'un point de vue émotionnel et personnel ». Il défend du

même souffle son rôle dans les affaires du monde. La France, selon lui, possède encore, et « sans équivoque », une « envergure internationale forte ».

EUROPE

En revanche, le premier ministre se montre « préoccupé » par l'avenir de l'Europe.

« J'ai l'impression, explique-t-il, que l'Europe se referme sur elle-même. En Haïti, la France est présente, mais l'Europe n'a aucun point de vue. En Afrique, c'est la même chose. Prenez l'Amérique latine, l'Espagne s'y intéresse, mais pas l'Europe. Or nous aimerions savoir quelle position l'Europe va prendre dans le monde. Il n'est pas suffisant de dire qu'on s'oppose. Il faut aussi travailler ensemble. »



Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a martelé hier que la part d'Ottawa dans le financement des soins de santé devra revenir à 25%.

ONTARIO

Un rapport préconise le recours au privé en santé

GILLIAN LIVINGSTON
Presse canadienne

TORONTO — Le controversé *ticket modérateur* en santé de l'Ontario devra tripler, d'ici 2008, afin que la province la plus peuplée au pays puisse faire face à l'explosion des coûts liés aux soins de santé, avance l'Institut Fraser dans un rapport rendu public hier.

Dans ce document, l'organisme voit dans les frais modérateurs à peine plus qu'un impôt additionnel sur le revenu qui n'aura aucun impact sur les coûts.

« Le choix et la responsabilité de recourir judicieusement aux soins de santé font défaut au système en place; une nouvelle taxe, peu importe le nom que vous lui donnez, ne règlera pas le problème », a affirmé l'auteur

du rapport, Brett Skinner, responsable de la recherche sur les politiques de santé à l'Institut Fraser.

« Rien n'incite les utilisateurs à contrôler leur demande de façon responsable », a-t-il ajouté.

L'institut prévient que les autres provinces feront face au même problème si elles refusent de voir les frais modérateurs et le secteur privé comme les meilleurs moyens de

contrôler les coûts et de libérer les listes d'attente au sein du système public.

L'organisme laisse également entendre que les gouvernements devraient songer à confier des services de santé financés par le public au secteur privé lorsque ce dernier est en mesure d'assurer des soins de meilleure qualité et à coûts moindres que les fournisseurs publics.

Le fait d'autoriser le secteur privé à assurer davantage de services de santé inciterait également les entreprises privées à investir dans de nouvelles installations et de nouveaux équipements, tout en encourageant plus de spécialistes à pratiquer en Ontario, avance l'institut.

REJET

Le ministre ontarien de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman, a rejeté le document, bien qu'il ait reconnu ne pas l'avoir vu.

« Je crois qu'il n'y est pas du tout », a-t-il déclaré hier à Niagara-on-the-Lake, en Ontario, où les premiers ministres du pays étaient réunis à l'occasion d'un sommet de trois jours sur la santé.

M. Smitherman a néanmoins reconnu que le rapport comportait quelques solutions potentielles au problème des coûts liés aux soins de santé, sans cesse en hausse au pays, problème que les premiers ministres tentent justement de régler.

Les frais modérateurs seraient un autre moyen de contrôler les coûts, soutient l'Institut Fraser

LE MONDE

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Bush repart à l'attaque

JEAN-LOUIS DOUBLET
Agence France-Presse

■ WASHINGTON — Cible depuis une semaine d'attaques cinglantes des démocrates unis derrière leur candidat présidentiel John Kerry, George W. Bush va riposter en parcourant les États-Unis en tous sens d'ici la convention de son Parti républicain fin août.

Dès aujourd'hui, le président sortant va se rendre pour la fin de semaine dans quatre États considérés comme cruciaux pour le scrutin du 2 novembre : le Missouri, le Michigan, l'Ohio puis la Pennsylvanie.

Lors de la précédente élection en 2000, il avait remporté de peu le Missouri et l'Ohio, mais son adversaire démocrate d'alors, Al Gore, avait arraché la Pennsylvanie et le Michigan.

M. Bush va ensuite être en tournée quasi ininterrompue, ne faisant que de courtes étapes à la Maison-Blanche. À moins de 100 jours de l'élection, il est au coude au coude dans les sondages avec John Kerry et sa cote de popularité est sous la barre des 50%.

La Floride, le Nouveau-Mexique et l'Arizona, l'État de Washington, l'Iowa seront aussi des passages obligés avant la convention républicaine, qui s'ouvre le 30 août à New York.

Son état-major de campagne n'écarte pas pour autant des grands États considérés comme des bastions démocrates comme la Californie. Les électeurs californiens ont désigné l'année dernière un républicain, Arnold Schwarzenegger, comme gouverneur et celui-ci figurera en bonne place parmi les orateurs de la convention à New York.

VACANCES RACCOURCIES

Pour mieux faire campagne, George W. Bush, 58 ans, a fait une croix sur ses traditionnelles longues vacances estivales passées dans son ranch de Crawford, au Texas. Il y pas-

Le président américain raccourcit ses vacances

sait chaque année depuis son élection en 2001 quatre semaines en août, mais se limitera cette année à quelques jours entre deux voyages.

Lors de leur convention à Boston, les démocrates ont particulièrement mis en avant le passé de héros de la guerre du Vietnam de John Kerry, 60 ans, pour mieux vanter ses capacités à mener la lutte contre le terrorisme et à exercer les fonctions de commandant en chef des forces armées dévolues au président par la Constitution américaine.

Selon les sondages, les électeurs font davantage confiance à George W. Bush qu'à son adversaire pour assurer la défense du pays contre de nouvelles attaques terroristes après les attentats du 11 septembre 2001 qui ont fait quelque 3000 morts.

Mais le président républicain a tout fait pour éviter de servir au Vietnam et les démocrates veulent exploiter cette faille, tout comme les difficultés éprouvées en Irak.

John Kerry, sénateur du Massachusetts, a toutefois voté en 2002 pour autoriser une guerre contre l'ex-dictateur irakien Saddam Hussein et les démocrates approchent le sujet avec une grande précaution.

« En acceptant d'être le candidat démocrate à la présidentielle ce soir (jeudi), John Kerry doit donner au pays une idée plus claire des raisons pour lesquelles ses choix auraient été différents de ceux du président Bush, particulièrement sur le sujet de la guerre contre l'Irak », soulignait hier le *New York Times* dans un éditorial.

L'économie est un autre sujet sur lequel la balance peut pencher d'un côté ou de l'autre. Le camp Bush se flatte d'avoir relancé la croissance grâce aux réductions d'impôts décidées en 2001 et en 2003 et de la baisse du chômage, tombé depuis juin 2003 de 6,4% à 5,6%.

Mais les démocrates rappellent que plus d'un million d'emplois ont disparu depuis 2001 et que les baisses d'impôts avantagent surtout les plus riches tout en creusant le déficit fédéral.

Dans un tel contexte, les chiffres publiés d'ici novembre, avec notamment la première estimation de la croissance au deuxième trimestre dès aujourd'hui puis le taux de chômage et les créations d'emplois pour juillet une semaine plus tard, vont prendre une grande importance.



Le président George W. Bush a mis fin hier à sa phase dite de «profil bas» pendant la convention démocrate de Boston, alors qu'il quittait son ranch de Crawford, au Texas. Il salue ses partisans à l'aéroport de Waco alors qu'il se dirige avec son épouse et son chien vers «Air Force One».

Important chef d'Al-Qaida arrêté au Pakistan

ISLAMABAD (d'après AFP et AP) — Les autorités pakistanaises ont arrêté un important responsable du réseau terroriste Al-Qaida recherché par les États-Unis pour les attentats à la bombe commis en 1998 contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie, qui firent 224 morts, a annoncé à l'AFP un porte-parole du ministère pakistanais de l'Intérieur.

Ahmed Khalifan Ghailani, de nationalité tanzanienne, pour la capture duquel a été promise une récompense de 25 millions de dollars, a été arrêté dimanche en même temps que 13 autres personnes, dont deux Sud-Africains, après un échange de coups de feu avec la police, a précisé le porte-parole Faisal Saleh Hayat.

« Il figure sur la liste des personnes les plus recherchées du FBI et était le principal suspect dans le double attentat à la bombe contre les ambassades américaines en Tanzanie et au Kenya », a-t-il ajouté. Il est soupçonné d'avoir acheté le camion piégé précipité contre la façade de l'ambassade américaine de Dar es Salaam, en Tanzanie.

M. Hayat a qualifié cette capture de « succès phénoménal dans la lutte internationale contre le terrorisme ».

Les États-Unis accusent Ghailani d'être impliqué dans les attentats à la bombe commis le 7 août 1998 contre les ambassades américaines à Dar es-Salaam et à Nairobi, et qui avaient fait un total de 224 morts. Les attentats, quasi simultanés, avaient fait 213 morts à Nairobi, dont 12 Américains, et 11 à Dar es-Salaam.

« Nous avons également arrêté son épouse ouzbèke et deux Sud-Africains », a indiqué le porte-parole, soulignant que les enquêteurs pakistanais cherchaient à déterminer l'identité de ces deux derniers ainsi que leur rôle dans le réseau terroriste.

Au cours de l'opération ont également été appréhendés

La tête de A.K. Ghailani était mise à prix pour 25 millions \$ par le FBI

des intermédiaires pakistanais ainsi que des femmes et des enfants, selon le porte-parole.

À la question de savoir si Ghailani a été transféré dans une prison américaine, un porte-parole du ministère a répondu que le suspect se trouvait dans « la prison des forces de sécurité pakistanaises et que l'interrogatoire se poursuivait au Pakistan ».

Il a refusé de préciser si Ghailani préparait ou non des attentats notamment aux États-Unis ou au Pakistan.

Selon le site Internet du FBI, Ghailani, 30 ans, est aussi connu sous les surnoms de « Foopie », « Fupie » et « Ahmed le Tanzanien ».

Des « cascades de sang » attendent l'Europe

■ LE CAIRE — Une organisation présentée comme proche du réseau terroriste Al-Qaida a menacé de détruire des villes européennes et de « créer des cascades de sang » parce que ce continent n'a pas répondu à l'offre de trêve faite par Oussama ben Laden. Datée de mercredi et diffusée dans Internet, cette déclaration a été faite au nom des Brigades Abou Hafs Al-Masri et condamne les pays européens pour ne pas avoir retiré leurs troupes d'Irak et d'Afghanistan dans la limite des trois mois fixée par ben Laden le 15 avril. « Aujourd'hui, nous vous déclarons une guerre sanglante. Nous ne cesserons nos attaques que lorsque vous serez revenus à la raison », avertit cette déclaration, qui désigne notamment l'Italie et son président du Conseil, Silvio Berlusconi. Dans une cassette audio datée du 15 avril, Oussama ben Laden annonçait une trêve de trois mois et exhortait les Européens à quitter l'Irak, l'Afghanistan et d'autres pays musulmans au cours de cette période de s'exposer à une vague d'attentats. Cette déclaration ne peut être authentifiée. (AP)

IRAK

La Conférence nationale différée de 15 jours

La première grande expérience démocratique de l'après-Saddam vacille parce que boudée par trop de monde

SAM DAGHER

Agence France-Presse

BAGDAD — Le nouveau pouvoir irakien a été contraint hier de reporter

de 15 jours, à la demande de l'ONU, la Conférence nationale qui était présentée comme la première expérience démocratique de l'après-Saddam Hussein, dans un climat de grande insécurité et de confusion politique.

« Nous avons reçu une lettre du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan dans laquelle il a demandé qu'on reporte la Conférence nationale », qui devait commencer demain, a déclaré le porte-parole de la commission préparatoire de ces assises, Abdel Halim Alrouhaimi.

« Dans sa lettre, il note que certains partis ont affirmé ne pas vouloir participer à ce processus, et il demande du temps pour persuader ces partis », a-t-il ajouté, assurant : « Nous avons décidé de reporter cette conférence de deux semaines, pas plus. »

CLIMAT DE TENSION

L'annonce de ce report intervient dans un climat de grande tension en Irak, où les attentats sont quasi quotidiens.

Mercredi, 70 personnes ont été tuées dans un attentat suicide à la voiture piégée à Baaqouba (60 km au nord de Bagdad), l'un des plus meurtriers depuis la chute de Saddam Hussein en avril 2003.

Cette conférence doit réunir à Bagdad 1000 délégués de tout le pays, ce qui représente un défi sur le plan de la sécurité, dans une ville aussi tourmentée que Bagdad.

Le chef de la commission préparatoire de la conférence, Fouad Maasoum, a affirmé que le report n'était pas causé par des raisons de sécurité.

Dans un communiqué, la commission préparatoire a indiqué que la décision de report avait été prise après consultation avec le président Ghazi Al-Yaouar et le chef du gouvernement, Iyad Allaoui.

Kofi Annan l'a lui-même demandé au nouveau pouvoir

Selon ce texte, les deux semaines à venir permettront d'achever le dialogue avec toutes les familles (politiques) irakiennes, de lancer une campagne d'information et de mettre en lumière les questions qui seront discutées par la conférence.

Les partisans du chef chiite radical Moqtada Sadr, qui affirme représenter une bonne partie des chiites majoritaires, ont décidé de boycotter le rassemblement, et le processus de sélection des délégués a été marqué par de nombreuses contestations dans le pays.

Un conseiller de l'ONU à Bagdad a déclaré quant à lui qu'il fallait plus de temps pour communiquer sur l'importance de la conférence.

« C'est une chance historique de réunir sous un même toit les gens de différentes origines politiques, religieuses, ethniques et culturelles », a déclaré Jamal Benomar.

« Nous avons seulement besoin de temps pour faire prendre conscience des questions vitales abordées par la conférence, telles que la sécurité, la reconstruction, le processus de transition, les élections, la justice, pendant la période intérimaire », a-t-il dit.

Sans contester qu'une lettre ait été envoyée par Kofi Annan, il a démenti que l'ONU ait fait pression sur l'Irak pour reporter ces travaux. La conférence, qui se veut représentative de tous les Irakiens, est la première étape d'un processus politique qui doit conduire à des élections générales au plus tard en janvier 2005.

Elle aura à désigner un conseil consultatif et de contrôle, le Conseil national intérimaire.

Cette instance, qui comprendra entre 75 et 125 membres, aura à approuver le budget 2005, pourra mettre son veto à des décisions gouvernementales à la majorité des deux tiers et interroger les ministres, et sera consultée sur l'organisation des élections générales.

Un parti politique, le Congrès national irakien (CNI) d'Ahmed Chalabi, s'est élevé contre le report de la conférence, en dénonçant par la voix de l'un de ses dirigeants, Mithal Al-Aoussi, ce qu'il estime être des « pressions » et des « ingérences » de l'ONU dans les affaires irakiennes.

Quatre Jordaniens pris en otages

DUBAÏ (d'après AFP et AP) — Un groupe islamiste en Irak a revendiqué la prise en otages de quatre Jordaniens, et a appelé le peuple jordanien à faire pression sur son gouvernement pour mettre fin à son soutien à la Force multinationale, dans une vidéo diffusée par la chaîne Dubai Télévision.

« Nous avons pris comme hôtes quatre de nos frères de Jordanie pour faire pression sur leur gouvernement », indique le groupe, se présentant comme « le Groupe de la mort » dans un communiqué diffusé par la chaîne de Dubai.

Les quatre captifs apparaissent à la télévision visiblement nerveux, tenant à la main un passeport ou un document d'identité. « Nous attendons une réponse rapide ou nous prendrons les mesures adéquates prévues par la loi islamique », ajoute-t-il.

À Bagdad, un diplomate jordanien s'est refusé à tout commentaire sur la vidéo et n'a pas souhaité préciser le nombre de ses compatriotes retenus en otage en Irak.

Deux chauffeurs jordaniens avaient été enlevés lundi en Irak, et la compagnie qui les emploie a annoncé mardi qu'elle cessait ses activités dans ce pays afin d'obtenir leur libération, qui n'a pas encore eu lieu.

Le directeur du Syndicat des chauffeurs des poids lourds jordaniens, Abdel Majid Habachneh, a de son côté af-

firmé à l'AFP « ne pas avoir confirmation que quatre chauffeurs jordaniens ont été enlevés en Irak ».

Les ravisseurs de sept otages indiens, kényans et égyptien, retenus en Irak, ont par ailleurs menacé d'égorger l'un d'eux aujourd'hui si leur employeur ne se retire pas d'Irak, dans une vidéo diffusée par la chaîne de télévision arabe Al-Arabiya.

« Nous avons décidé d'égorger l'un de ces otages vendredi à 19h si nos revendications ne sont pas satisfaites », a menacé l'un des ravisseurs du groupe « les Brigades drapeaux noirs », lisant un texte. « Ce sont des combattants soutenant les occupants infidèles en les approvisionnant. »

Sous une bannière portant le nom de son groupe « Armée secrète islamique — les Brigades drapeaux noirs et des inscriptions religieuses, un homme, cagoulé, pointe son arme en direction d'un otage, apparemment un Indien que le groupe menace d'exécuter.

Lotage, assis à même le sol, est en tunique couleur orange, la tenue que les groupes islamistes font porter à leur otage avant de l'assassiner.

Lundi, les ravisseurs ont reporté à une date indéterminée l'ultimatum fixé à leur employeur koweïtien pour se retirer du pays, à la demande du médiateur choisi par le groupe pour négocier avec cette entreprise, Kuwait and Gulf Link Transport.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

La flambée pétrolière

Même si le prix du brut a baissé depuis le plafond record de 43 \$US le baril, atteint il y a deux jours, les prix élevés du pétrole semblent là pour rester. Les automobilistes québécois pourraient bien payer leur litre d'essence un dollar et plus face à un marché aussi volatil. Car on s'écarte de plus en plus de scénarios devenus familiers lors des chocs pétroliers de la première guerre du Golfe, du 11 septembre ou d'un Venezuela paralysé.

Chaque fois, l'OPEP ouvrait un peu plus le robinet sous la pression des Américains et de son allié, l'Arabie Saoudite, ou encore les États-Unis puisaient dans leurs réserves. Et on en était quitte pour une bonne frousse. Cette fois, la menace de la russe Ioukos de stopper sa production étant écartée, le soupir de soulagement pourrait être de courte durée. Pas tant à cause de l'avenir d'Ioukos que de la limite des capacités mondiales de production, la fragilité de leurs infrastructures de production, de transport par pipelines, et même de leurs terminaux portuaires.

Il ne serait pas étonnant que des raretés temporaires provoquent des hausses de brut à 50 \$US le baril. Le brut est devenu le principal facteur de la hausse des prix de l'essence à la pompe, plus que les taxes ascenseur et l'appétit des pétrolières.

La nouvelle variable, ce sont les attentats terroristes qui ciblent surtout l'Irak et l'Arabie Saoudite, les deux pays qui possèdent les plus fortes réserves mondiales. Parce qu'en ciblant le pétrole, les terroristes frappent les États-Unis et minent des régimes qu'ils combattent. Les autres pays producteurs, le Nigeria, le Mexique n'ont pas les infrastructures suffisantes pour augmenter leur production du jour au lendemain.

On ne manquera peut-être pas d'essence, mais il faudra y mettre le prix à moins de ne limiter rapidement la demande. Ce qui ne semble pas sur le point de se produire avec la Chine et l'Inde, qui connaissent une croissance fabuleuse, leurs citoyens troquant la vieille bécane contre une automobile plus prestigieuse. Et ce ne sont pas les Occidentaux avec leurs gros 4X4 aussi énergivores qu'inutiles qui leur feront la leçon, le coût de l'essence semblant une variable bien secondaire! Partout la demande augmente.

Au Québec comme dans une quinzaine d'États, la Régie de l'énergie empêche les détaillants indépendants de faire les frais d'une guerre de prix des pétrolières, non pour protéger les consommateurs (qui en profitent un peu par la bande en ne laissant pas le marché aux seuls raffineurs qui se partageraient ainsi le marché), mais pour les empêcher de crever au coin de la rue, victimes d'une guerre de prix destinée à les éliminer. Les profits indécentes des compagnies pétrolières prouvent à chaque trimestre que leur rapacité passe avant tout. Si encore elles augmentaient leurs frais de recherches et d'exploration énergétique! Quant aux détaillants qui réclamaient de l'État ces 0,03 \$ de marge bénéficiaire le litre, ils profitent aujourd'hui de la situation pour encaisser deux et trois fois cette marge avec bien peu de gratitude!

Le Canada se départit à tort de ses intérêts dans Petro-Canada, et cela sans investir dans le développement d'énergies innovatrices, sans investir dans les infrastructures destinées à rendre le transport en commun plus attrayant et efficace. Kyoto est à la porte mais trop d'automobilistes continuent de voyager seuls et s'établissent de plus en plus loin en périphérie des grands centres. Pendant que l'industrie privilégie les lourds camions qui brisent les routes au détriment d'un transport ferroviaire ou maritime moribond...

Politiques et comportements à courte vue. Comme si nous ne payions pas encore notre pétrole assez cher!



Robert Fleury
 RFleury@lesoleil.com



COMMENTAIRE

Sa dernière volonté

Danielle Lafortune

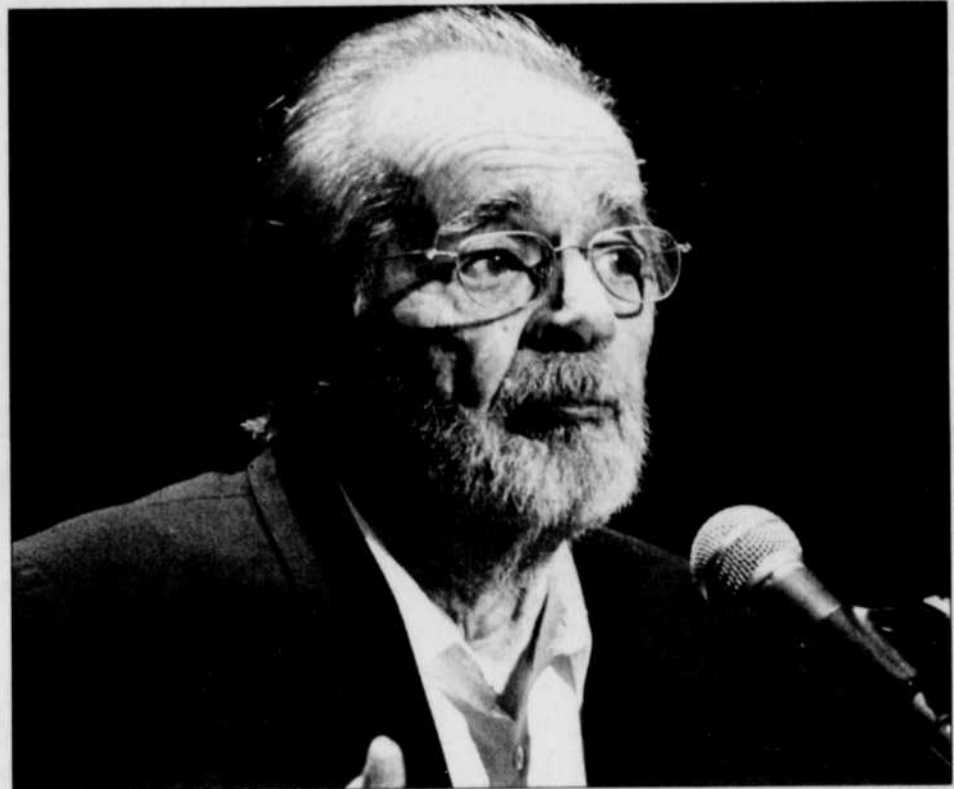
L'auteure habite Québec.

On n'aura pas respecté sa dernière volonté, sa chanson chef-d'œuvre, dans laquelle il implorait la mort qui le tirait par les cheveux de le laisser vivre, même sans soleil, même sans été. Il l'interprétait avec tant d'émotion qu'il parvenait à nous arracher le cœur et à nous faire rire en alternance de refrains en couplets. Reggiani n'aura pas été exaucé.

À chacun de ses spectacles, j'ai vu la salle se lever, applaudir à tout rompre cinq minutes avant le lever du rideau et, lorsque le monstre sacré apparaissait enfin, il était bissé avant même d'entamer son récital. Dès la première note de musique, les « reggianomanes » connaissent tous les mots de la chanson qu'allait nous livrer ce magistral artiste. De chansons en poèmes, ce maître de l'interprétation réussissait à nous faire passer par toute la gamme des frémissements, même si on l'avait entendu plus de 100 fois chanter *Votre fille a vingt ans, Ma liberté, Va-t-en savoir pourquoi, Les loups* et combien d'autres de son sublime répertoire.

La nature a de ces irrévocables caprices qui lui fait obstinément produire certains phénomènes en un seul exemplaire, elle brise le moule et en dispose de telle sorte qu'il n'y aura jamais plus de Brassens, ni de Barbara, de Brel, de Ferré, de Mouloudji, de Francis Lemarque et encore moins de Reggiani. Qu'ils étaient beaux à voir et à écouter, ces virtuoses de la chanson et de la poésie françaises.

« Il faut vivre », récitait-il, et pourtant Serge nous a quittés pour cet au-delà au-



Le chanteur Serge Reggiani est décédé la semaine dernière.

quel il croyait fermement, le trouillomètre assurément à zéro. Peut-être s'est-il lui-même accordé sa dernière volonté car il répétait inlassablement qu'on ne meurt pas, qu'on a toujours été et qu'après la mort, on continue à vivre dans un ailleurs, dans une Venise où l'on est heureux. Si tu disais vrai, c'est sur un au revoir que je termine sinon, je te dis adieu. Salut l'Ita-

lien et merci d'avoir mis tous tes talents à me faire rire et pleurer pendant plus de 40 ans. Le rideau est fatalement tombé pour la dernière fois et, malgré toutes les clameurs, il n'y aura plus de rappel. Applaudissons quand même ce déserteur de notre planète, rattrapé et foudroyé par ces impitoyables gendarmes qui ont fait fi de sa dernière volonté.

CARREFOUR DES LECTEURS

Un vrai tarif familial

(À la direction du zoo et de l'aquarium)
 Je suis très déçue de constater qu'il y a encore, cette année, une discrimination sur le nombre de personnes d'une famille si trois enfants ou plus accompagnent deux adultes. En quoi cela entraîne-t-il plus de frais? Les frais supplémentaires se retrouvent beaucoup plus du côté des parents: eau, jus, boisson gazeuse, crème glacée, souvenirs... et c'est généralement plus cher sur de tels sites. Pourquoi le Québec a-t-il tant de difficultés à faire des prix familiaux? Comme si on avait peur d'encourager la natalité. L'an dernier, au Nouveau-Brunswick, aucun des endroits visités n'exigeait une telle tarification. Là-bas, la famille, c'est la famille, peu importe le nombre d'enfants! Nous en avons trois, de 5 à 13 ans. Avec le forfait famille, je dois payer en plus le coût d'entrée pour ma petite dernière, ce qui revient au même montant que le forfait famille plus: le coût famille plus à 52 \$ — le coût famille 47 \$ et 5 \$ (coût d'une entrée pour un enfant de trois à cinq ans). Toute une économie! Alors que je fréquentais ces endroits au moins une fois par année, je devrai passer mon tour encore cette année, à notre grande déception!
 Chantal Nadeau
 Val-Bélair



Le nouveau pensionnaire du zoo

sures avant la sanction de fermeture, il montre qu'il n'est pas au courant de ce dossier. Monsieur Charest, le CRIC n'en a pas contre CHOI, il en a contre l'utilisation des ondes dans le but de brimer la liberté et la réputation de personnes.
 Martin Gauthier
 Rimouski

Provinces perdantes

Étant donné l'absence totale d'intérêt de la part d'Hydro-Québec et de la Régie de l'énergie pour les 2000 mégawatts du Lower Churchill, le gouvernement de Terre-Neuve vient d'annoncer son intention de développer par ses propres moyens ce projet et d'en exporter l'énergie aux États-Unis par des liens sous-marins. En plus de priver le Québec d'une énergie parfaite-

ment propre, ce projet risque d'être suicidaire pour l'économie de Terre-Neuve... Nos deux provinces seront donc perdantes. Il est de votre devoir d'intervenir dans ce dossier afin que toute la lumière soit faite sur les vraies raisons qui ont fait échouer, depuis plus de 20 ans, les négociations entre Terre-Neuve et le Québec en regard du dossier du Lower Churchill.
 Lucien Beaugregard, ing.
 Sainte-Julie

Non au mégadépotoir

(À Jean Charest et Thomas Mulcair)
 C'est de l'inconscience de vouloir pareil dégat à moins de trois kilomètres du centre-ville de Matane. Il ne faut pas aimer cette ville, ni ses citoyens, pour vouloir à tout prix un mégadépotoir à Matane-sur-Mer. Dirigeants de la MRC et de la Ville de Matane, vous ne savez pas tout: vous ne savez pas s'il n'y aura pas de glissements de terrain dans les années à venir. Vous ne savez pas non plus si la toile va résister. Les lieux d'enfouissement technique (LET) de Sainte-Sophie, de Champlain et de Saint-Lambert de Lévis sont encore aujourd'hui de malheureux exemples de la fragilité des installations. Vous ne savez pas si la nappe phréatique sera touchée, si ça va polluer les ruisseaux, le fleuve ou notre eau potable. Dans quelques années, nos voisins des autres MRC diront: « Nous autres, on est propre, venez donc nous voir... » Ils auront la bouche fendue jusqu'aux oreilles... Citoyens de Matane, nous ne sem-

blons pas assez intelligents car il faut que ce soient des gens des autres MRC qui nous dictent quoi faire et qui nous donnent des ordres.
 Jacqueline Turbide
 Matane

Mon église n'est pas un refuge

(À Robert Fleury)
 En effet, l'Église d'ici a mieux à faire, par les temps qui courent, que s'occuper du sort des réfugiés, d'autant plus que la donne a changé dramatiquement depuis le 11 septembre 2001. Partout dans le monde libre, c'est la guerre ouverte au terrorisme et à ses ressortissants, d'où qu'ils viennent. Ces terroristes peuvent très bien se servir de l'Église et de sa vision charitable pour infiltrer notre pays et préparer en douce leurs actes criminels. Notre Église n'a pas les moyens ni les ressources pour enquêter sur les personnes qui se réclament d'elle comme refuge quand l'État leur interdit le droit d'asile à l'intérieur de nos frontières. Avec l'avènement du terrorisme international à nos portes, l'Église doit s'interdire dorénavant d'accueillir dans ses sous-sols ceux et celles dont le statut de réfugié est contesté par l'État, dont les fonctionnaires sont mieux informés que nos curés et pasteurs. Avec nos églises et temples qui se vident de leurs croyants, nos curés catholiques et pasteurs protestants ont mieux à faire que le remplissage de réfugiés politiques à l'allure douteuse. Je veux bien que mon

Église se préoccupe de justice sociale, mais pas au point de reléguer au second rang sa priorité de nouvelle évangélisation pour assurer sa survie dans un nouvel élan de croissance.
 Gilles Barbeau
 Charlesbourg

Heures d'ouverture

Une erreur s'est glissée dans le texte de Philippe Damiens sur les heures d'ouverture dans le Carrefour des lecteurs du 27 juillet. Il suggérait que tous les magasins, sauf les dépanneurs, ouvrent de 9 h du matin à 9 h du soir, ce qui permettrait alors l'organisation de deux horaires de travail de 30 heures chacun pour deux groupes d'employés. Par inadvertance, cela s'est transposé en « de 9 h à 19 h », au lieu de 9 h à 21 h. Nos excuses.

ÉCRIVEZ-NOUS!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale:
 Carrefour des lecteurs,
 Journal LE SOLEIL,
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
 Succ. Terminus, Québec, G1K 7J6
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

Pas au courant

Quand M. Charest nous dit que le CRIC aurait pu prôner d'autres me-

3 derniers jours

Nous payons les **2 taxes**

***sur toute la marchandise
sans exception***



Livraison et service **GRATUITS** à la grandeur de la province

TANGUAY

PLACE LAURIER
ÉLECTRONIQUE • INFORMATIQUE
2700, boul. Laurier, Entrée 3
(418) 650-0111 • 1 877 506-0111

LES SAULES
4875, boul. de l'Ornière
(418) 871-4411 • 1 800 563-4411

BEAUPORT
777, rue Clemenceau
(418) 666-4411 • 1 800 563-6282

LÉVIS
5720, boul. Étienne-DuBois (angle Kennedy)
(418) 833-4511 • 1 800 563-4511

**SAINT-GEORGES
DE BEAUCE**
8985, boul. Lacroix
(418) 226-4411 • 1 877 295-4411

RIMOUSKI
822, boul. Sainte-Anne, Route 132
(418) 725-4411 • 1 800 463-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP
240, Hillier-de-Ville
(418) 867-4711 • 1 800 510-4711

TROIS-RIVIÈRES
2200, boul. des Éclosoies
(819) 373-1111 • 1 800 465-2200

CHICOUTIMI
1090, boul. Talbot
(418) 698-4411 • 1 800 363-4711

Nous payons l'équivalent des deux taxes (TVQ, TPS) sur tout en magasin sans exception. PAYABLE AU COMPTANT. Cartes de crédit acceptées. La promotion est en vigueur jusqu'au 1^{er} août 2004.